L'Hermine

"Potius mori quam fœdari, plutôt mourir que faillir"

PRIEURÉ SAINT-LOUIS - NANTES
N°70 - NOVEMBRE 2024

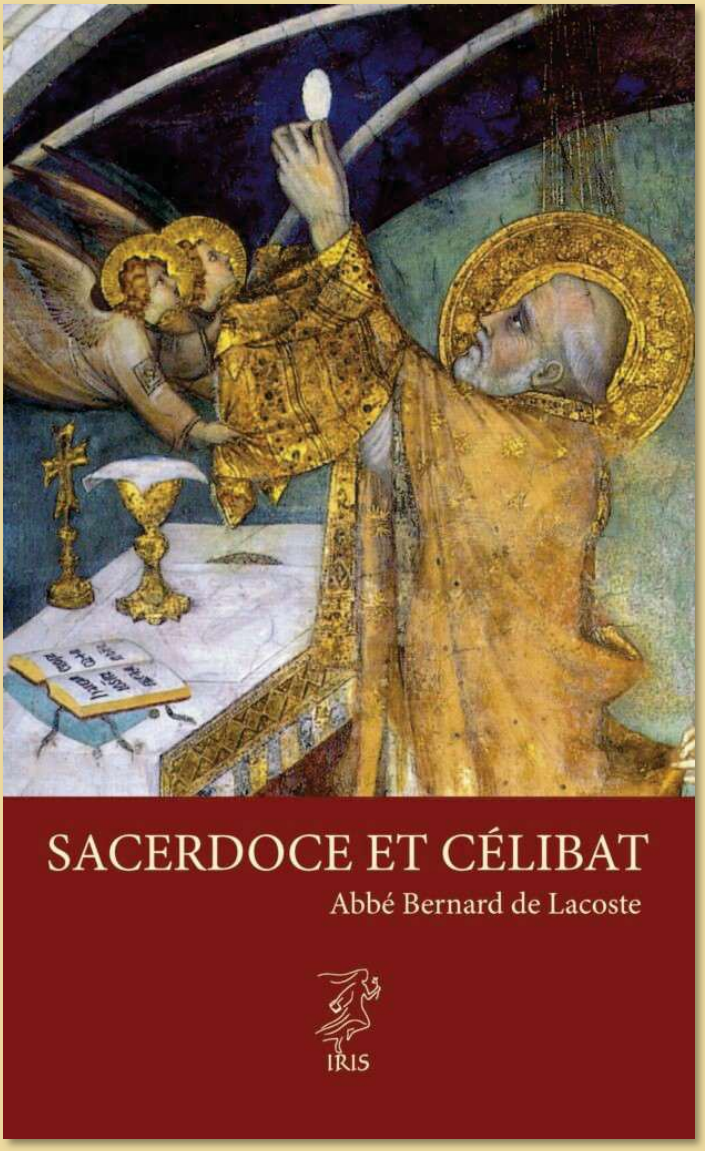


Mgr Tissier de Mallerais (1945-2024)

ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE LA FSSPX

À DIEU, MONSEIGNEUR !

La Fraternité sacerdotale
Saint-Pie X
en Pays nantais



À LIRE

Sacerdoce et célibat
Abbé Bernard de Lacoste
éd. Iris, 2024,
128 pages, 9 €.



L'abbé Bernard de Lacoste, prêtre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, est directeur du séminaire d'Écône (Suisse). Il y enseigne la théologie morale et le droit canonique.

POURQUOI LES PRÊTRES SONT-ILS CÉLIBATAIRES ?

L'abbé de Lacoste aborde un sujet capital à l'heure où des mutations plus ou moins extravagantes sont proposées dans l'Eglise, et où un Synode de tous les dangers doit discuter de changements qui risquent de livrer les fidèles à des doutes toujours plus prononcés sur des questions qui ne devraient pas même souffrir la discussion.

L'auteur s'interroge : Pourquoi l'Eglise latine n'admet-elle au sacerdoce que des célibataires ? Cette règle peut-elle ou doit-elle évoluer ? Et il ne peut malheureusement que constater que, curieusement, de nombreux catholiques, même parmi les prêtres et les évêques, sont incapables de répondre à ces questions.

Sous un autre angle, la presse progressiste se fait l'écho pressant de la nécessité d'ordonner des hommes mariés, une mesure qui est considérée par beaucoup de nos contemporains comme un remède à la pénurie de prêtres et aux difficultés de la vie sacerdotale du 21è siècle.
Mais est-ce vraiment une bonne solution ? s'interroge toujours l'auteur.

Le livre de l'abbé de Lacoste apporte une réponse claire en s'appuyant sur des arguments non seulement théologiques, mais aussi historiques, canoniques, scripturaires et spirituels. Rejetant les erreurs modernistes, il suit docilement l'enseignement du Magistère de l'Eglise, des Pères et de saint Thomas d'Aquin pour montrer la beauté de la chasteté sacerdotale.

BERNARD TISSIER DE MALLERAIS, UNE VIE



Le jeune abbé Tissier de Mallerais en 1976.



Premiers séminaristes, à l'Université de Fribourg.

Hiver 1975, la nuit vient déposer son calme manteau sur le séminaire d'Ecône. Le sommeil réparateur semble le seul maître des lieux quand soudain, des cris retentissent. À trois heures du matin, deux « jeunes chevelus » ont pénétré dans le bâtiment et veulent semer la violence dans cette enceinte sacrée. Un voisin de chambre intervient immédiatement, sans avoir le temps d'enfiler sa soutane, et se précipite à la rescousse : il chasse et poursuit alors les assaillants qui, fuyant courageusement, réussissent à s'échapper par le cloître. L'abbé Tissier de Mallerais vient de montrer son caractère de combattant.

Scout toujours

Bernard Tissier de Mallerais est né en 1945 en Haute Savoie, il a passé son enfance à Paris, l'Anjou était la région d'origine de sa famille. Il obtiendra une maîtrise de biologie, ce qui lui permettra plus tard d'expliquer doctement toutes les caractéristiques des plantes tant en Europe que dans les pays de mission qu'il visitait. Marqué par le scoutisme traditionnel, le jeune Bernard en deviendra un des cadres, si bien qu'on le retrouve engagé dans les routiers au côté de l'abbé Cottard avec qui il a fait son « départ routier ».

Il voulait se donner à Dieu, mais il n'était pas facile de trouver une formation traditionnelle juste après le Concile Vatican II. C'est l'abbé Luc Lefèvre, connu comme directeur de la revue « La pensée catholique », qui, en 1967 à Paris, a accompagné le jeune Bernard chez le supérieur des Pères du Saint-Esprit, Monseigneur Lefebvre. Nous savons aussi que, en cette année 1967, c'est en priant Notre-Dame à Saint-Nicolas-du-Chardonnet que le jeune homme a eu la confirmation de sa vocation : 10 ans avant la prise de la fameuse église parisienne !

Jeune abbé

En octobre 1969, le jeune Bernard arrive en train à Fribourg, appelé en Suisse la « petite Rome » tellement cette cité est marquée par la foi catholique et ses universités, alors qu'elle est proche des régions protestantes. Avec entre autres le futur abbé Aulagnier, ce sont neuf candidats

SOMMAIRE

3-5 Éditorial

6-9 Chronique paroissiale

10-11 Carnet paroissial

12-15 Sermon des funérailles de Mgr Tissier de Mallerais

16-19 Pourquoi j'aime la Fraternité Saint-Pie X

20-21 La déclaration de 1974

22-27 La mission de la beauté

28-34 Inhumation ou crémation ?

En couverture : Messe de la Pentecôte au pèlerinage de Tradition de Chartres à Paris, le 19 mai 2024 (Photo : Jean Lorber)



Départ routier de Bernard Tissier de Mallerais (au centre), à sa gauche le jeune Jean-Yves Cottard, lui aussi devenu prêtre de la FSSPX.



Mgr Lefebvre et l'abbé Tissier de Mallerais, pris sur le vif dans un instant de joie commune au séminaire d'Écône.



Entre l'abbé Paul Aulagnier et Dom Gérard Calvet, l'abbé Bernard Tissier de Mallerais à Ecône, en avril 1976. S'appuyant sur la prudence et l'expérience de Mgr Lefebvre, ce dernier sut garder la fidélité au bon combat de la Tradition.

qui se présentent dans la maison fondée par Mgr Lefebvre. Les futurs lévites vont suivre les cours à l'université et, le reste du temps, mènent une vie spirituelle et de communauté dans la maison. Dès le début, il faut combattre l'ambiance délétère car le premier dimanche de l'Avent entre en application *le Novus Ordo Missae*. La veille, au cours d'une conférence spirituelle, Mgr Lefebvre déclare : « Nous gardons l'ancienne messe, n'est-ce pas ? ». La décadence visible à l'université de Fribourg, tant dans les cours que dans l'atmosphère, impose de plus en plus clairement une nouvelle structure. Heureusement que l'évêque avait posé les bases depuis longtemps afin de fonder dans le canton voisin du Valais le séminaire d'Ecône. L'abbé Tissier a pu connaître les premières années de la maison, trop petite pour les vingt-quatre séminaristes en 1971-72. Il logera donc dans un local annexe proposé par le directeur de l'usine électrique attenante, qui n'est autre que le père du futur évêque Bernard Fellay.

Dès le début, le jeune abbé aura de grandes responsabilités et sera nommé secrétaire général de la Fraternité en 1974, alors qu'il n'était que sous-diacre. Recevant l'ordination sacerdotale le 29 juin 1975, il prend immédiatement la fonction de professeur d'apologétique, la science de nos raisons de croire. Nommé directeur d'Ecône en 1978, il conservera ce poste jusqu'en 1983. Après une année au service des Sœurs de la Fraternité à Saint-Michel-en-Brenne comme aumônier, l'abbé Tissier de Mallerais retrouve son rôle de secrétaire général en 1984, étant basé dans la maison générale de Rickenbach, en Suisse allemande. Il gardera un lien régulier avec la France en desservant chaque dimanche la chapelle de Colmar pendant huit ans.

Choisi comme évêque

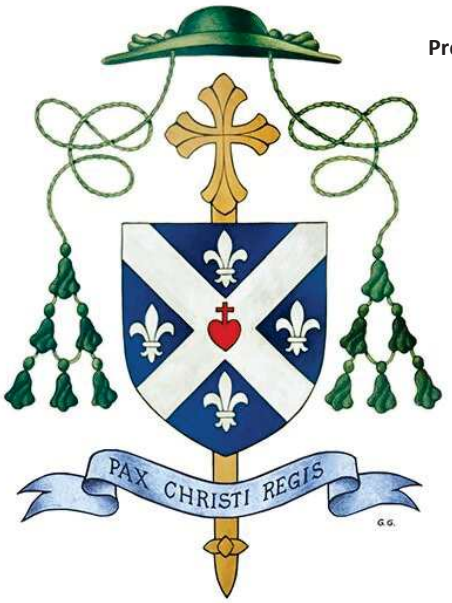
Suite à la rencontre interreligieuse d'Assise en octobre 1986 et à l'absence de réaction épiscopale au niveau mondial, Monseigneur Lefebvre songe sérieusement à sacrer des évêques. Est-ce un acte d'orgueil, comme la presse l'a souvent répété ? Nous avons la réponse dans le récit qu'en donne l'abbé Tissier, convoqué à cette fin par « l'évêque de fer » : « Monseigneur, dit l'abbé Tissier, J'ai fait beaucoup d'erreurs, je ne me sens pas capable d'être évêque ». Et Monseigneur Lefebvre de répondre : « Moi aussi, j'ai commis des erreurs ! » Et l'abbé Tissier s'est dit : « Il a réfléchi à cela, il sait ce qu'il doit faire, bien mieux que moi, il a fait son choix, je n'ai qu'à accepter », malgré la mise au ban de la société que cela impliquait.

Le 30 juin 1988, à 43 ans, l'abbé devient donc Monseigneur Tissier de Mallerais, évêque auxiliaire de la Fraternité. Il aura pour devise épiscopale « Pax Christi Regis », la Paix du Christ-Roi. A la suite de l'évêque qui l'a consacré lors de cette « opération survie », il se veut l'homme du Christ Roi et il le prouvera par ses actes tout le reste de ses jours.

Monseigneur Tissier a été le premier des quatre nouveaux évêques à célébrer les ordinations sacerdotales à Ecône, dès le 25 septembre 1988. Plus tard, c'est lui qui aura l'honneur de



Avec l'abbé Paul Lagarde, entre savoyards.



Sur ses armes, sa devise épiscopale : *Pax Christi Regis,* « la paix du Christ-Roi ». Tel fut le combat de toute sa vie, faire régner le Seigneur dans les âmes, les familles et les sociétés.

Première bénédiction en tant qu'évêque, le jour de son sacre à Ecône par Mgr Lefebvre, le 30 juin 1988.



célébrer la messe de Requiem lors des funérailles du fondateur de la Fraternité, en mars 1991.

L'homme du Christ-Roi

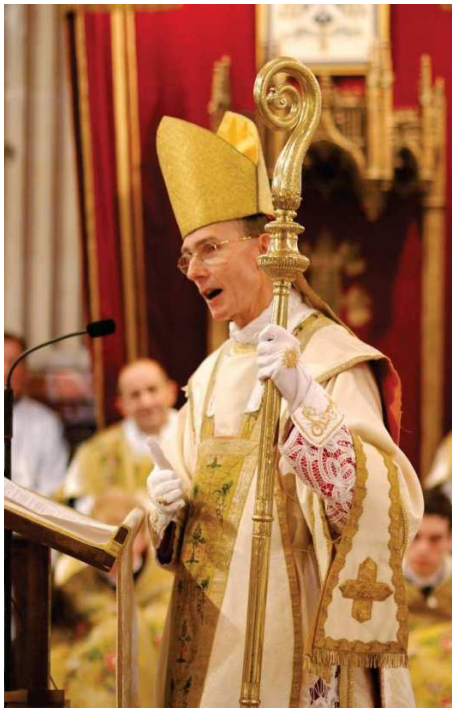
Demeurant Secrétaire général de la Fraternité jusqu'en 1996, il est alors chargé d'une nouvelle mission : rédiger une biographie du fondateur. Son travail sérieux de recherche des sources, de compilation et de rédaction a été salué et il voulait lui-même répondre au défi de l'objectivité, en faisant œuvre d'historien. Son livre, *Marcel Lefebvre, une vie*, et sa récente version allégée pour les plus jeunes sont autant d'outils précieux pour comprendre le combat de la Tradition et l'esprit de ses combattants. A sa manière, l'évêque a su donc transmettre ce qu'il a reçu, tant par ses sermons que par l'écrit. D'autres ouvrages plus théologiques, comme l'analyse sans concession de la pensée de Benoit XVI, sont à son actif.

Ajoutons que, depuis 1992, outre les différentes tournées épiscopales mondiales pour assurer ordinations et confirmations, Monseigneur Tissier est nommé président d'une commission canonique, lourde responsabilité en cette période où le droit de l'Eglise est si malmené dans ses principes ou ses applications. Parlant couramment l'anglais et l'allemand, apprenant l'arabe sur le tard (!), le prélat a une vie de globe-trotter qui doit jongler avec les avions, les cérémonies, les réunions au sommet, la gestion du décalage horaire, les problèmes de santé éventuels. Devenu résident à Ecône en l'an 2000, sa base d'attache sera ensuite Chicago en 2012, où il sera heureux au milieu des fidèles américains, lui qui paraît si attaché à l'esprit de la France de toujours. Il reviendra en 2020 en Europe.

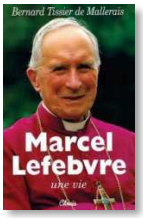
L'homme du Christ-Roi, Mgr Tissier n'a cessé de l'être, toujours vaillant et conquérant, mais gardant toujours au cœur l'amour et la défense de la sainte Eglise. Son sermon : « pourquoi j'aime la Fraternité » qui rapporte cet amour de l'Eglise de toujours comme socle, et cette volonté de combattre sans cesse les erreurs modernes comme circonstance présente, illustre en toute clarté sa vision profonde et équilibrée. S'il aime l'Eglise, l'évêque pourfend en parole tous ses ennemis, et agit en homme de conviction, sans se taire ni reculer jamais.

La chute dans l'escalier qui devait le mener à la chapelle pour dire sa messe, est la cause de son départ brutal : À Dieu Monseigneur, vous nous avez tracé la voie ! ♦

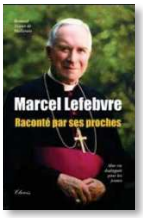
Abbé Bruno France, prieur



À LIRE



Marcel Lefebvre, une vie
Mgr Bernard Tissier de Mallerais, éd. Clovis, 2002, 720 pages, 24 €.



Marcel Lefebvre, raconté par ses proches
Mgr Bernard Tissier de Mallerais, éd. Clovis, 2022, 312 pages, 15 €.



SERMON DES FUNÉRAILLES DE MONSEIGNEUR TISSIER DE MALLERAIS

Homélie donnée par Don Davide Pagliarani, Supérieur général de la FSSPX, au cours de la messe pontificale célébrée le vendredi 18 octobre 2024 en l'église du Cœur Immaculé de Marie au Séminaire d'Ecône, par Mgr Alfonso de Galarreta.

Messeigneurs,
chers confrères,
chères sœurs,
bien chers fidèles,

Tout d'abord, je tiens à exprimer nos sincères condoléances à la famille de Mgr Tissier, aux membres qui sont présents ici. Nous partageons, étant la famille spirituelle de Mgr Tissier, nous partageons leur deuil. Oui, la Fraternité, aujourd'hui, est vraiment dans le deuil. C'est une perte importante : c'est la perte d'un évêque. C'est la perte, si l'on peut dire, d'une page de notre histoire. D'une très belle page de notre histoire. Mais cette perte, et le deuil dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, sont compensés par la consolation de l'exemple qu'il nous laisse. Notre-Seigneur, qui garde toujours sa parole, est venu le chercher « comme un voleur » : nous n'étions pas préparés à une mort si soudaine. Mais dans sa délicatesse, Notre-Seigneur a voulu venir le chercher au moment même où il allait célébrer la messe. C'est à ce moment-là que Monseigneur a perdu connaissance. Son dernier acte, c'était d'aller célébrer la messe, et il est décédé après quelques jours. Ce n'est pas un hasard : la messe a été sa raison d'être. Il a cherché Mgr Lefebvre, parce qu'il cherchait la fidélité à la messe. Il l'a rejoint l'année même où la nouvelle messe a été promulguée, et il est resté fidèle à cette messe de toujours. Et maintenant, le Bon Dieu l'a considéré mûr : mûr pour cette nouvelle liturgie, la liturgie éternelle, dans laquelle les prêtres, les évêques, chantent sans cesse : « Voici l'Agneau qui a été immolé – cet Agneau, que moi-même j'ai immolé pendant toute ma vie en tant que prêtre – voici l'Agneau digne de recevoir la gloire et l'honneur dans l'éternité ».

Saint Paul décrit Mgr Tissier

Ce n'est pas trop difficile d'esquisser le portrait de Mgr Tissier en quelques paroles, parce que cela a déjà été fait par saint Paul il y a 2000 ans. Je vous





cite saint Paul. Qu'est-ce que saint Paul demande d'un évêque ? Et vous allez voir comment cela correspond parfaitement à notre cher Mgr Tissier. Les circonstances mêmes de son épiscopat, de son sacerdoce, sont décrites par saint Paul il y a 2000 ans.

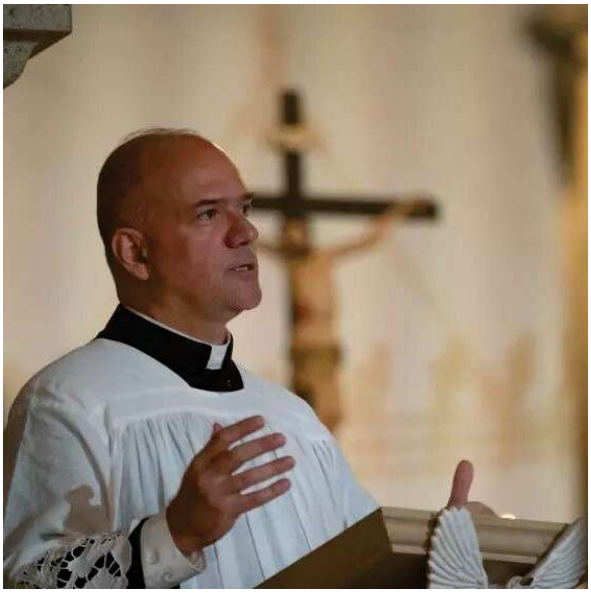
« Je t'en conjure, devant Dieu et devant Jésus-Christ qui doit juger les vivants et les morts, par son avènement et par son règne : annonce la parole, insiste à temps et à contretemps, reprend, supplie, menace en toute patience et doctrine. » Eh bien, c'est ce que Mgr Tissier a su faire. Il était franc, sincère, simple, sans duplicité… ferme, constant, libre, libre de prêcher la vérité, de dire la vérité, libre de servir Notre Seigneur Jésus-Christ. « Car, nous dit saint Paul, viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais selon leurs désirs, ils amasseront des maîtres autour d'eux. Éprouvant une vive démangeaison aux oreilles, et détournant l'ouïe de la vérité, ils se tourneront vers les fables. » Description très précise de la situation dans laquelle se trouve l'Église, où les hommes se sont tournés vers des fables, où les hommes d'Église se sont tournés vers des fables : l'œcuménisme est une fable ; la laïcité est une fable ; le synode est une nouvelle fable, qui va produire d'autres fables… Quelle grâce d'avoir compris cela en 1969 ! Quelle grâce d'avoir cherché Mgr Lefebvre, de l'avoir découvert et de lui avoir été fidèle. Quelle grâce de ne pas croire aux fables ! « Mais toi, veille et ne te refuse pas à aucun travail. Fais l'œuvre d'un évangéliste. Remplis ton ministère, sois sobre. » « Sois généreux dans ton travail » : prêche toujours le Christ, la vérité. « L'œuvre d'un évangéliste » : prêcher Notre-Seigneur tel qu'il est, sans rien retoucher, même si cela ne plaît pas. « Remplis ton ministère », ton devoir, jusqu'à la fin. Et « sois sobre », c'est très intéressant : Mgr Tissier nous laisse l'exemple d'une vie très pauvre, sobre. Et certainement, cette simplicité, cette pauvreté, cette âme d'enfant gardée jusqu'à la fin, a été le secret, la clé de sa fidélité. Et c'est surtout sur cette fidélité de Mgr Tissier que je voudrais méditer avec vous quelques instants, car sa fidélité résume parfaitement sa vie. Fidèle à Mgr Lefebvre, fidèle à la Fraternité et fidèle à l'Église.

La fidélité de Mgr Tissier

Mgr Tissier avait très claire cette notion qu'être fidèle à la Fraternité signifie être fidèle à l'Église. Il a dénoncé très clairement ce faux dilemme, comme quoi il faudrait choisir entre la fidélité à l'Église et la fidélité à la Fraternité. Non ! Être fidèle à la Fraternité signifie être fidèle au moyen qui nous a été donné par la



Entouraient le cercueil 180 prêtres, 135 Frères et séminaristes ainsi qu'une dizaine de prêtres représentant les communautés amies.
On comptait aussi 165 religieuses parmi les Sœurs de la Fraternité, les Oblates et de nombreuses communautés amies.
Quand aux fidèles, ils furent 2000 à braver la pluie et le froid pour assister aux cérémonies rediffusées à l'extérieur de l'église.









Providence pour rester fidèle à l'Église. On ne choisit pas. Et cela, Mgr Tissier l'avait très, très clair. Fidèle dans le temps : c'est ça qui est beau ! C'est un des tout premiers séminaristes qui ont cherché Mgr Lefebvre, en 1969, avant même que la Fraternité ne soit fondée, sans savoir ce qui allait se passer. Guidé uniquement par la foi et par le désir de servir Notre-Seigneur. En 1969 ! Nous, avec le recul, nous savons ce qui s'est passé. En 1969, il n'y avait qu'une petite poignée de séminaristes, dont la moitié allaient quitter avant même la fondation de la Fraternité. Quelle foi, quelle fidélité jusqu'à aujourd'hui, jusqu'en 2024 ! Fidélité dans le temps, persévérance… La persévérance, c'est la fidélité à travers le temps, cette fidélité inébranlable. Et fidélité dans les épreuves : toutes les épreuves qu'il décrit dans la biographie de Mgr Lefebvre, toutes ces épreuves du fondateur de la Fraternité sont décrites avec l'œil, et l'attention, et le cœur du témoin direct et du disciple attentif et fidèle, qui comprend, dès le départ, comment l'œuvre de Dieu devait être toujours fécondée par la croix. Oui, cette croix que Dieu n'a pas épargnée à la Fraternité, dès le départ ; et cette croix que nous allons rencontrer toujours, et qui est le signe que la Fraternité est l'œuvre de Dieu. Et dans cette fidélité, et par cette même fidélité, il a le mérite, Mgr Tissier, d'avoir recueilli, le premier, d'avoir étudié, ordonné tous les événements de la vie de Mgr Lefebvre, et tous ses enseignements. Comme disciple fidèle, il ne voulait pas que quoi que ce soit de ce que Mgr Lefebvre nous a légué puisse être perdu. Il a toujours eu ce souci : que cette pensée soit transmise fidèlement aux jeunes générations, à nous tous, aux futures générations. C'est un souci capital pour une œuvre qui se veut une œuvre de sauvegarde et de transmission, comme la Fraternité Saint-Pie X. Et l'on peut dire que, plus que tout autre membre de la Fraternité, Mgr Tissier peut faire siennes les paroles de saint Paul, que Mgr Lefebvre lui-même a voulu faire siennes : « J'ai transmis ce que j'ai reçu. » *Tradidi quod et accepi*. J'ai transmis fidèlement ce qui m'a été donné, sans rien y toucher, tel que je l'ai reçu, avec la délicatesse du disciple, l'humilité du disciple : plus on est humble et plus on est fidèle à transmettre le trésor qu'on a reçu, tel qu'il est, sans le toucher. Et dans ce trésor que Mgr Tissier a su transmettre fidèlement, comme toute personne de génie, comme un vrai biographe de Mgr Lefebvre, il a su certainement synthétiser cette pensée et ce matériel autour d'une idée centrale, qui revenait systématiquement dans ses sermons, dans ses discours : c'est l'idée du Christ-Roi. C'est beaucoup plus qu'une devise épiscopale, pour Mgr Tissier. On peut dire que ça a été l'étoile de tout son épiscopat : les droits de Notre-Seigneur sur les âmes, sur les consciences, les individus, l'Église, la famille et la société. Combien de fois Mgr Tissier y revenait ! C'était vraiment l'idée centrale autour de laquelle il avait tout réordonné, réorganisé. Et cette fidélité n'a pas été uniquement une fidélité théorique aux principes. Cette fidélité, elle s'est traduite dans l'accomplissement de son devoir d'état jusqu'à la fin. Et peut-être que je suis le





premier témoin à pouvoir le dire : Mgr Tissier a voulu servir la Fraternité jusqu'à la fin, au-delà de ses forces. C'était incroyable, malgré son âge. D'où venait cette force ? D'où venait-elle cette force ? Elle venait de l'amour de Notre-Seigneur et de l'amour de la Fraternité. Et je peux vous assurer que chaque fois qu'on a essayé – que j'ai essayé, excusez-moi d'utiliser la première personne – d'inviter Monseigneur à voyager peut-être un peu moins, à rendre ses tâches plus légères… c'était inutile, c'était impossible. Je n'y suis pas arrivé. Je n'y suis pas arrivé… Mais maintenant, maintenant, c'est le plus beau souvenir que je vais garder de Mgr Tissier. Et c'est un exemple pour tous les membres de la Fraternité : trouver la force en Notre-Seigneur ! Trouver une force qui va au-delà de la force physique qui nous reste. Jusqu'à la fin, jusqu'aux dernières minutes de notre vie. Quel bel exemple !

L'avenir de la Fraternité

Bien sûr, nous nous demandons tous maintenant : Qu'est-ce qui va se passer ? Nous avons perdu un évêque. Comment la Fraternité vit-elle ce moment ? Et surtout, comment est-ce qu'elle va vivre l'avenir ? L'avenir prochain, avec tout ce que cela implique ? La Fraternité vit ce moment dans le calme, dans la prière, dans la reconnaissance envers la Providence pour nous avoir donné un tel évêque. Et la Fraternité ne se précipite pas. Elle suit les signes de la Providence, tout simplement. Cette même Providence qui nous a toujours témoigné son secours dans les moments les plus critiques, les plus difficiles. Cette Providence à laquelle ce jeune homme de 24 ans s'est livré en 1969, et qui l'a guidé jusqu'à aujourd'hui. Cette Providence qui a conduit la Fraternité au milieu de la pire des tempêtes de l'histoire de l'Église… Cette Providence ne va pas nous abandonner aujourd'hui. Cette Providence ne va pas nous abandonner demain. Elle nous a déjà plus que suffisamment montré son secours, son assistance. Et donc notre deuil d'aujourd'hui se mêle à une confiance renouvelée. Alors qu'est-ce que cela change ? Une seule chose change maintenant, une seule chose : c'est la certitude et la reconnaissance pour avoir un évêque de moins sur terre, mais pour avoir dans l'éternité quelqu'un qui veille sur la Fraternité. Nous avons un nouveau protecteur, qui dans l'éternité continue à nous observer, continue par sa prière à nous assister, et continue, par les souvenirs qu'il a laissés, bien sûr, par son exemple, à nous indiquer dans quelle direction il faut aller. Voilà ce qui change pour nous. Je profite aussi de ce mot pour remercier pour toutes les prières, tous les messages qui ont été adressés à la Fraternité dans ces derniers jours, qui témoignent à la fois la grande estime que tout le monde avait pour Mgr Tissier, et l'attachement de tous à la Fraternité. Je remercie pour toutes ces prières, et bien sûr je vous invite à continuer à prier : et pour le repos de l'âme de Mgr Tissier, et pour la Fraternité dans ce moment particulier. Nous confions tout cela à la très sainte Vierge. Mgr Tissier avait une grande dévotion envers elle. La dévotion de la Fraternité était la sienne, et c'est surtout sous sa protection que, nous en sommes certains, l'avenir sera en continuité avec le passé, et avec l'histoire de la Fraternité telle qu'elle s'est déroulée jusqu'à aujourd'hui, et telle que Mgr Tissier en particulier a su l'incarner et la représenter.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il. ♦

Don Davide Pagliarani,
Supérieur général de la FSSPX

Sources : Fsspx.Actualités / Séminaire d'Ecône



POURQUOI J'AIME LA FRATERNITÉ



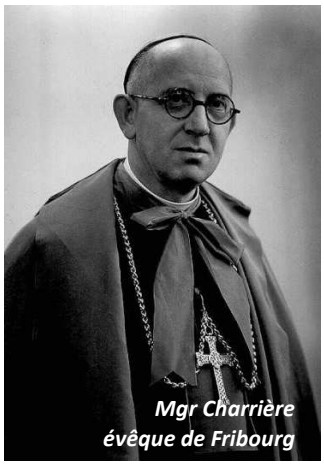
Nous implorons les Bénédictions divines sur cette Fraternité Sacerdotale afin qu'elle atteigne son but principal qui est la formation de saints Prêtres.

Fait à Fribourg, en notre Evêché le 1er novembre, fête de la Toussaint.

+ François Charrière

+ François Charrière,
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Dans une homélie prononcée à Ecône le 8 décembre 2012, Mgr Tissier de Mallerais a livré une sorte de « testament » spirituel dans lequel il résume l'œuvre de la Fraternité Saint-Pie X (Source : Fsspx.Actualités)


Mgr Charrière évêque de Fribourg

« Chers fidèles, pourquoi est-ce que j'aime la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ? Pourquoi est-ce que je l'aime ?

Je l'aime d'abord parce qu'elle a été approuvée par l'Eglise, le 1er novembre 1970, par Mgr Charrière, évêque de Fribourg, comme société de vie commune sans vœux. Approuvée par l'Eglise et injustement supprimée, invalidement supprimée. Elle existe toujours canoniquement, cette Fraternité Saint-Pie X, quoi qu'en disent les autres. Je l'aime parce qu'elle a été approuvée par l'Eglise.

Mgr Lefebvre, son fondateur, nous disait : « Jamais je n'aurais fait quelque chose sans la permission d'un évêque local. » Il a reçu la permission de l'évêque de Fribourg, en Suisse. Pourquoi la Suisse ? En récompense de la générosité des catholiques suisses pour les missions de Dakar. Voilà. Parce que la générosité des catholiques suisses avait permis de payer la mission et l'église de Fatick au Sénégal, et que pour remercier leur évêque, spécialement Mgr Charrière de Fribourg, Mgr Lefebvre l'invita à venir consacrer solennellement l'église de Fatick.


L'église de Fatick (Sénégal)


Première maison de la Fraternité à Fribourg

Et depuis ce temps-là, ils étaient restés amis, Charrière et Lefebvre. Si bien qu'en 1969, quand Mgr Lefebvre se présenta à l'évêché de Fribourg, il fut accueilli à bras ouverts par l'évêque de Fribourg, qui lui permit de planter sa vigne, son séminaire, à Fribourg, et de planter sa Fraternité en Suisse. Voilà la récompense de la générosité des catholiques suisses. Voilà la Providence. C'est pour ça que j'aime la Fraternité : c'est une récompense du bon Dieu.





Ensuite, je l'aime parce qu'elle est très souple. Il suffit d'un simple engagement. On n'est pas prisonnier. On est à l'aise dans la Fraternité.

Ensuite, parce que cette Fraternité développe la vie commune du clergé, des prêtres vivant en commun. Ce n'était pas ordinaire dans l'Église, et pourtant c'était la meilleure tradition de l'Eglise : que les prêtres devaient vivre en commun, comme nous faisons ; c'est-à-dire une vie commune de table, certes, de dortoir, si l'on peut dire, mais surtout de prière et d'apostolat. Trois Heures du bréviaire et le chapelet quotidien priés en commun, et l'apostolat exercé en commun, organisé ensemble. Pour plus de sainteté et plus d'efficacité. Idée géniale de Mgr Lefebvre : une société de vie commune sans vœux.





J'aime la Fraternité aussi parce qu'elle a attiré autour d'elle la vie religieuse : nos Oblates, les Sœurs de la Fraternité, nos Frères et une quantité d'autres communautés, sociétés religieuses, qui se sont développées à l'ombre, si l'on peut dire, de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Voilà pourquoi j'aime la Fraternité : parce qu'elle aime la vie religieuse.

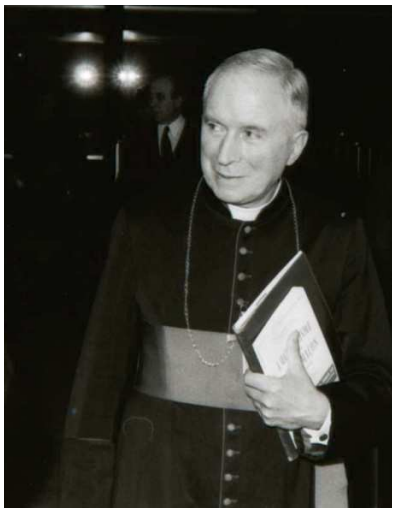


J'aime la Fraternité Sacerdotale parce qu'elle est sacerdotale : c'est l'essentiel, c'est sa définition. Parce que la crise de l'Eglise – disons la crise dans l'Eglise – est tout simplement la crise de l'identité sacerdotale, quand les prêtres ont perdu de vue ce pour quoi ils sont faits. Alors ils ont jeté la soutane, d'abord, aux orties ; et ensuite ils ont jeté le latin, ils ont tout jeté, et finalement ils ont jeté leur cœur, ils ont jeté leur foi. Alors Mgr Lefebvre a dit non : il faut maintenir le sacerdoce dans sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire. La société de Saint-Pie X est sacerdotale, dédiée à la célébration du sacrifice de la messe, profession pratique de la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ : parce que Jésus a régné et règne par le bois de sa croix, et par conséquent par la Messe, qui est la continuation sacramentelle du sacrifice du Calvaire. Voilà pourquoi j'aime la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X : parce qu'elle est vraiment sacerdotale.

MGR TISSIER DE MALLERAIS I « TESTAMENT » SPIRITUEL



J'aime la Fraternité Saint-Pie X parce qu'elle a pour patron saint Pie X, le dernier pape canonisé, qui a donné tout son soin à ses prêtres, aux prêtres de l'Eglise catholique, par son exhortation *Haerent animo*, qui est un magnifique résumé d'esprit sacerdotal. Parce que saint Pie X a condamné le modernisme, en annonçant que ce n'était pas terminé, puisque cette hérésie était au sein et dans les veines de l'Eglise catholique ; ce ne serait pas en un jour qu'on pourrait le déraciner, le modernisme. Et aussi parce que saint Pie X a remis de l'ordre dans l'Eglise, et c'est ce qui nous manque aujourd'hui.
Voilà pourquoi j'aime la Fraternité.



J'aime la Fraternité Saint-Pie X parce que son fondateur, Mgr Lefebvre, nous a donné un règlement, nous a donné des statuts, des constitutions, des règles très sages, **que Rome a approuvées, a louées même, les *sapientes normae*, par une lettre du cardinal Wright, préfet de la Congrégation du Clergé, en 1971** : une louange des constitutions de la Fraternité. Qui tiennent en vingt pages ; en vingt pages comme un comprimé de spiritualité sacerdotale, où tout est dit. Et nous en vivons encore maintenant, sans avoir rien changé. Ça marche ! Et il a écrit cela, Mgr Lefebvre, d'un trait de plume, à Rome. N'est-ce pas merveilleux ?



J'aime la Fraternité Sacerdotale parce qu'elle a trouvé l'idéal de la formation sacerdotale dans ses séminaires traditionnels. Voilà. Comme on l'avait fait toujours dans les séminaires : c'est-à-dire, alliant la doctrine et la piété – la piété solidement fondée sur la doctrine – et menant une vie liturgique, aimant beaucoup les belles et solennelles cérémonies liturgiques.



Je l'aime aussi, ma Fraternité, chers fidèles, parce que Mgr Lefebvre, par une idée de génie, a établi une année de spiritualité au séminaire, comme un noviciat, pour donner à ces jeunes gens une vie spirituelle : leur expliquer les principes, et les faire vivre de ces principes de la vie spirituelle catholique. Les principes de l'Eglise. Pas les principes de Lefebvre, non. Les principes de l'Eglise et de Notre Seigneur Jésus-Christ.

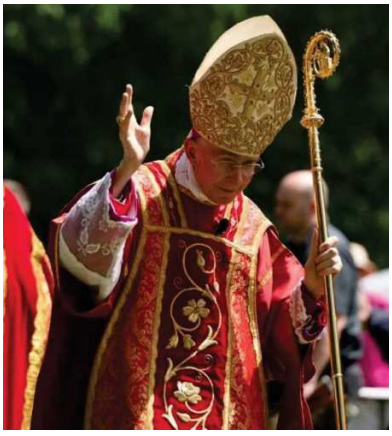


J'aime aussi la Fraternité Saint-Pie X parce que Mgr Lefebvre, par une autre idée géniale, a voulu que soit donné un cours spécial – outre saint Thomas d'Aquin dans sa Somme, évidemment –, mais **un cours spécial des Actes du magistère de l'Eglise**, enseignant les encycliques de tous ces grands papes qui, depuis le XIX^{e} siècle jusqu'à la veille du Concile, avaient transmis la doctrine de l'Eglise sur les erreurs modernes : le libéralisme, le modernisme et le socialisme. Et dès lors, chaque année, les séminaristes reçoivent cet enseignement des encycliques des papes, des vrais successeurs de Pierre.



Mgr Lefebvre et le Père Barrielle (1897-1983)

J'aime la Fraternité aussi parce que la divine Providence a amené à Ecône le Révérend Père Barrielle, avec les Exercices de saint Ignace. Et depuis lors, nous aimons saint Ignace et nous sommes capables de faire ce qu'autrefois les jésuites seuls, spécialistes, étaient capables de faire. Nous sommes capables de prêcher les Exercices de saint Ignace : n'est-ce pas extraordinaire, chers fidèles ? Et vous êtes tous invités à aller souvent fréquenter les maisons de retraite où sont prêchés ces Exercices de saint Ignace, qui sont une merveille, non seulement pour convertir les pécheurs, mais pour faire des saints : allez aux exercices de saint Ignace, inscrivez-vous à Enney ou en France !



J'aime la Fraternité, enfin, chers fidèles, parce qu'elle a été lancée dans le combat de la foi. Elle n'a pas biaisé, elle n'a pas craint de se lancer hardiment, au péril de condamnations injustes, nulles, dans le combat de la foi auquel nous exhorte l'apôtre saint Paul. Et nous sommes encore maintenant dans le combat de la foi. Dieu merci. Ainsi, malgré elle – car elle n'a pas été fondée pour combattre, elle a été fondée pour transmettre le sacerdoce –, malgré elle mais volontiers, elle est devenue guerrière. J'aime la Fraternité parce qu'elle est guerrière, parce qu'elle mène une guerre pour le Christ-Roi, et ce n'est pas rien !



J'aime la Fraternité, pour ainsi dire, pour tout résumer, parce qu'elle est le dernier bastion qui reste pour résister, tenir bon, dire non à l'apostasie conciliaire et postconciliaire. Dernier bastion précieux ; et notre premier devoir, par conséquent, est de le protéger contre toutes les infections modernistes. Notre premier devoir est de garder ce bastion pour le futur, pour l'Eglise. » ♦

LA **DÉCLARATION** DE **1974,** TOUJOURS **D'ACTUALITÉ !**

L'année 2024 est celle du 50e anniversaire de la Déclaration du 21 novembre 1974, dans laquelle Mgr Lefebvre inscrivait en lettres d'or les raisons profonde de l'attitude toujours suivie par la Fraternité Saint Pie X, dans le contexte de l'après Vatican II.

La raison la plus profonde est l'obéissance que réclament, de la part de tout catholique, les enseignements et les directives du Magistère ecclésiastique, Magistère confié par Notre Seigneur à l'Apôtre saint Pierre et, à travers lui, à tous ceux qui lui succèdent sur le Siège de Rome. Cette obéissance est la condition absolument nécessaire à la profession de la foi salutaire. Car, si la foi est un don de Dieu, une vertu surnaturelle infuse et reçue avec la grâce du baptême, son exercice dépend de son objet et c'est le Magistère institué par le Christ qui doit nous l'indiquer, au nom de Dieu, en nous déclarant avec autorité quelles sont les vérités qui s'imposent à l'acte de notre foi.

Vraie et fausse obéissance

L'obéissance aux enseignements du Magistère de l'Eglise a pour conséquence le rejet de tout ce qui viendrait contredire ces enseignements. Et les faits sont là : l'erreur contraire aux enseignements du Magistère s'est immiscée dans la prédication des hommes d'Eglise, à Vatican II et depuis. Le refus est ici la conséquence nécessaire de l'obéissance. L'opposition entre les enseignements du concile Vatican II et ceux du Magistère antérieur est claire, ne serait-ce que dans les directives pratiques qui en découlent, et, *a fortiori*, dans les passages clefs du Concile relatifs à la liberté religieuse, à l'œcuménisme et à la collégialité. Si l'obéissance au Magistère ecclésiastique nous commande de rejeter les erreurs contraires aux vérités enseignées jusqu'ici avec autorité, la même obéissance nous commande de résister aux actes des hommes d'Eglise qui voudraient imposer ces erreurs au nom d'une fausse obéissance.

Dans son Commentaire de l'Epître aux Galates (Gal. 1, 8), saint Thomas d'Aquin donne la précision suivante : « s'il arrive qu'un homme ou un ange dise le contraire de ce que Dieu a révélé, ce n'est pas sa parole qui est contre la doctrine révélée mais c'est plutôt la doctrine révélée qui est contre sa parole, car celui qui a proféré une telle parole doit être exclu et chassé de la communion basée sur cette doctrine ». Cette explication du Docteur angélique rejoint exactement le critère énoncé par Mgr Lefebvre, dans une Homélie prononcée à Ecône le 22 août 1976 : « Et quand on nous dit : " Vous jugez, vous jugez le pape, vous jugez les évêques ", nous répondons que ce n'est pas nous qui jugeons les évêques, c'est notre foi, c'est la Tradition. [...] L'enfant prend son catéchisme et dit : « Mon catéchisme m'enseigne qu'il y a trois Personnes dans la Sainte Trinité. C'est vous qui avez tort. C'est moi qui ai raison ». Il a raison cet enfant. Il a raison parce qu'il a toute la Tradition avec lui, parce qu'il a toute la foi avec lui. Eh bien, c'est cela que nous faisons. Nous ne sommes pas autre chose. Nous disons : la Tradition vous condamne. La Tradition condamne ce que vous faites actuellement ». Le Magistère pourrait se décrire sous l'image d'un écho ininterrompu. Il se dit « vivant » par distinction d'avec la Révélation qui se dit « achevée » ou « close » et le Magistère est vivant non pas comme étant le Magistère actuel du Pape de l'époque présente, mais comme étant ce qu'il est, depuis l'époque des Apôtres jusqu'à la fin du monde. Nous sommes bien obligés de constater qu'aujourd'hui la prédication actuelle des hommes d'Eglise, depuis Vatican II, loin de se faire l'écho de celle du Magistère vivant de l'Eglise, se met en contradiction avec elle. Il y a donc une carence qui doit nous conduire à nous appuyer sur toute la prédication passée du Magistère vivant de l'Eglise, sur la Tradition de vingt siècles, pour continuer à garder la foi en se protégeant contre les erreurs. Mgr Lefebvre insiste sur la gravité de ces erreurs, qui atteignent les fidèles tout particulièrement à travers la mise en œuvre de la réforme liturgique. La résistance s'impose, au nom de l'obéissance au Magistère vivant de l'Eglise, au nom de cet écho resté ininterrompu de la prédication du Christ et des Apôtres.

Église et hommes d'Église

Ce faisant, Mgr Lefebvre et sa Fraternité ne remettraient-ils pas en cause l'indéfectibilité de l'Eglise ? Si l'on a bien saisi en quoi consiste exactement l'indéfectibilité de l'Eglise, l'objection s'évanouit d'elle-même. Tout repose ici sur la distinction fondamentale entre d'une part l'institution même de l'Eglise, qui est une institution divine et donc indéfectible, et d'autre part les actes des hommes d'Eglise qui représentent cette institution. La défaillance, s'il en est une, concerne non l'Eglise en tant que telle, considérée dans son Magistère, mais certains des actes accomplis par certains des membres de sa hiérarchie qui ont rompu avec la Tradition et qui occupent malheureusement les postes



1974-2024

50e anniversaire de la déclaration du 21 novembre

LES RAISONS PROFONDES DE L'ATTITUDE SUIVIE PAR LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-même ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Gal. 1, 8.)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

On ne peut modifier profondément la *lex orandi* sans modifier la *lex credendi*. À messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les *fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto. Amen.*

Rome, 21 novembre 1974

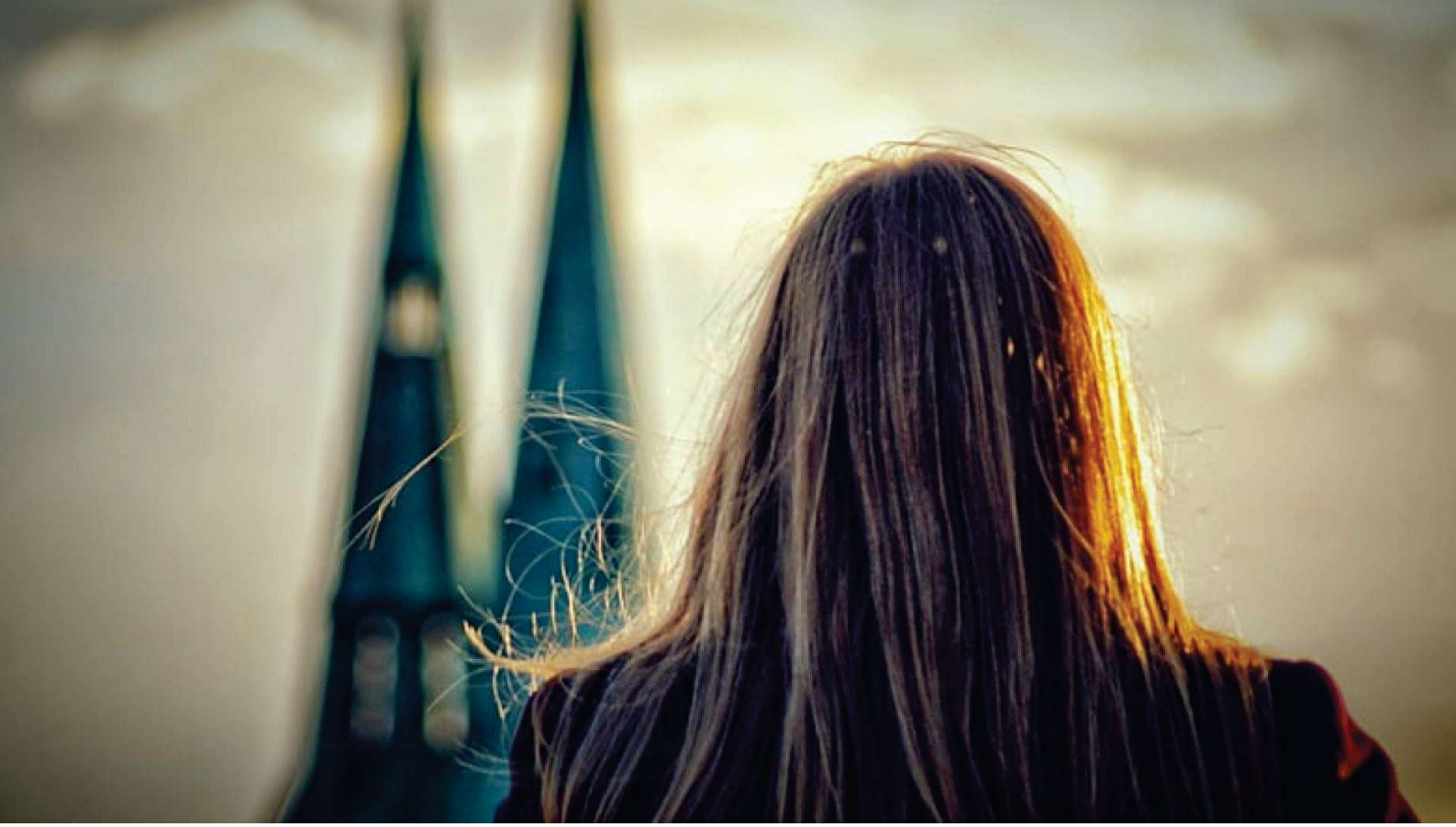
MGR MARCEL LEFEBVRE

d'autorité dans l'Eglise. Mais l'Eglise demeure indéfectible, à travers la courageuse résistance de tous ceux qui s'opposent aux réformes issues du Concile. Mgr Lefebvre parle d'ailleurs précisément non point d'une autre Rome, d'une Rome hérétique ou schismatique, d'une Rome néo moderniste ou néo protestante, mais d'une Rome « de tendance » néo moderniste et néo protestante. Cette expression veut désigner non l'Eglise en tant que telle mais ceux qui, dans l'Eglise, poussent les âmes vers les erreurs jadis condamnées.

Foi et autorité

La relation est nécessaire, parce que Rome, même imbue des erreurs de Vatican II, reste Rome, c'est-à-dire le siège du successeur de Pierre, titulaire du Primat, constitutif de la sainte Église, telle que voulue par Dieu, à laquelle tout catholique doit appartenir. Et la relation qui s'impose est méfiante, et, tout en restant respectueuse, elle se veut offensive, parce que, même demeurée Rome, c'est- à-dire siège du Primat, Rome est contagieuse et elle risque de nous infecter des erreurs de Vatican II, dont il faut absolument la purifier, pour le bien de toute l'Église. Situation difficile, où ces deux faces du combat doivent se présenter dans l'ordre. Comme en cas d'épidémie, cet ordre est celui où la préservation de la santé passe avant le rétablissement de tout contact physique : c'est l'ordre où la défense de la foi catholique doit toujours rester la priorité. ♦

Commentaire d'après les articles (extraits) de M. l'abbé Jean-Michel Gleize des n° 678 et 572 du Courrier de Rome.



LA MISSION DE LA **BEAUTÉ**

Faut-il se méfier de la beauté corporelle ou bien l'admirer et la mettre en valeur ? Afin d'éviter toute caricature en un sens ou dans l'autre, les milieux de la Tradition ont intérêt à bien poser les termes de la question. Bien compris, ils permettent de vivre non sous la contrainte mais selon la vertu, comme il sied à de vrais enfants de Dieu.

Beauté et pudeur

La misère de l'homme

Parfois, lorsque l'on parle de pudeur, la maladresse des mots peut mener à un quiproquo. Il est clair que le péché vient du coeur de l'homme et non du corps de la femme. C'est ce coeur qui est blessé par le péché originel et sujet à la concupiscence. Le corps féminin est une oeuvre de Dieu, c'est une merveille dont la grande dignité est d'être le temple de la vie. C'est là que nous avons tous étés conçus et portés. C'est là que nous avons reçu la vie. Jamais nous n'aurons assez de respect pour le corps de la femme, lieu d'un si grand mystère. Ce n'est point ce corps qui est souillé, mais la réaction dont il est l'objet, l'occasion.

Alors pourquoi demander la pudeur à la femme ? Pourquoi cacher ce corps, s'il est bon ? Pourquoi lui donner l'impression fausse d'être une source de corruption, l'accuser de salir ? Pour comprendre la situation de la nature déchue et ses exigences, il faut revenir au plan de Dieu.

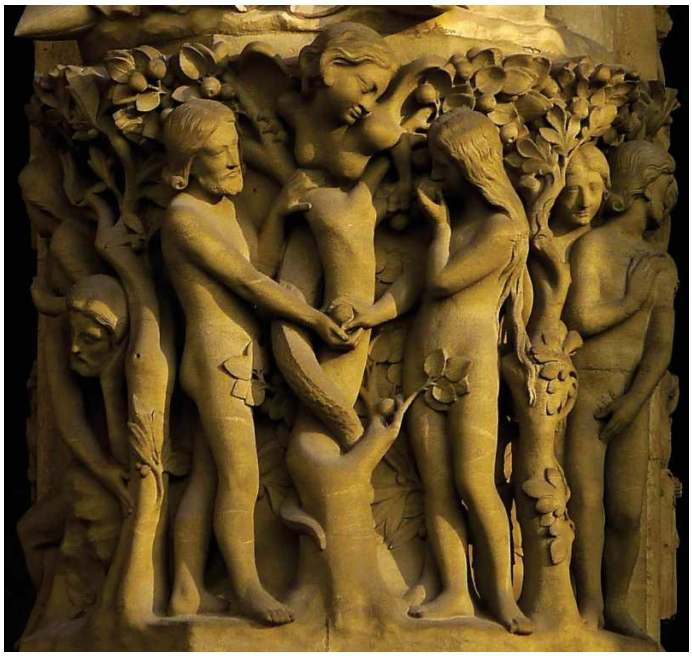
Le plan de Dieu

Dieu, qui sème dans son œuvre des reflets de ses perfections, a partagé entre les êtres les qualités qui doivent faire remonter à sa majesté. S'il est une qualité que l'homme n'a jamais revendiqué à la femme, malgré son inclination à vanter sa supériorité en tout domaine, c'est bien la beauté ! Dieu a donc donné la beauté comme prérogative à la femme et, parce que la beauté est faite pour être contemplée, elle était en même temps un don fait à l'homme. Cette beauté était la touche finale apportée à l'harmonie de la création, comme sa perfection.

Si le monde était déjà beau, c'était d'une beauté toute matérielle et impersonnelle. Désormais, c'est dans une personne que la beauté est contemplée et cette beauté est un mélange de matériel et de spirituel, un ensemble ravissant de qualité du corps et du cœur que l'on appellera la féminité. L'émerveillement d'Adam montre la nécessité de cette beauté et son pouvoir sur le cœur de l'homme pour le combler et l'élever. Eve était pour Adam le plus beau reflet de Dieu, de sa beauté et de sa bonté. Adam, dans son innocence originelle, contemplait en toute pureté cette femme sortie des mains de Dieu et Eve était comblée d'être l'objet de cette admiration pleine d'amour.

L'éclat de la beauté brisé par la chute

Mais voilà que, par le péché, le désordre va entrer dans le monde et dans l'homme lui-même. Suite à la désobéissance, l'instinct cesse d'être soumis à l'âme qui a cessé d'être soumise à Dieu. L'innocence est perdue. Dieu avait pourvu Adam de cet instinct en lui ordonnant de croître et de multiplier, mais le désir était alors en lui tout obéissant et il aurait fallu qu'Adam, considérant le commandement de Dieu, ait pris la résolution de transmettre la vie reçue pour que le désir suive ce choix de la raison. Si l'humanité s'était ainsi développée dans le don d'intégrité originel de cet état d'innocence, jamais l'instinct n'aurait pu se manifester en dehors du cadre de la vertu conjugale. Jamais un désir n'aurait porté l'homme vers une autre que son épouse. Jamais il ne l'aurait porté vers son épouse sans être mu premièrement par la raison et l'amour. Mais immédiatement après la chute, ils virent qu'ils étaient nus, c'est-à-dire qu'Eve senti peser sur elle ce regard de concupiscence désordonné. Adam, auparavant fasciné par une beauté qui l'élevait se trouva soudain obsédé par la vue d'un corps qui l'excitait. Il n'avait plus la maîtrise de son propre corps et fut obligé de couvrir sa honte d'un feuillage qui cachait les mouvements désordonnés qu'il ne pouvait plus empêcher. De même que nous ne maîtrisons pas le fait de saliver lorsque l'on nous parle d'un plat de frittes, l'homme est désormais tributaire



Adam et Eve, Notre-Dame de Paris (façade ouest).

de l'instinct face au corps de la femme. Il ne peut que détourner sa volonté de ce qui se passe en lui. Il ne peut même plus apprécier la beauté car la passion aveugle la raison et ne laisse place qu'au désir. Au souvenir de son innocence, Adam est dans la confusion et se voit obligé de détourner honteusement les yeux de celle qu'il contemplait autrefois. Eve elle-même se cache de ce regard sous lequel elle se sent réduite à un objet.

La beauté dans la rédemption

L'homme sera-t-il désormais privé de la beauté ? La femme sera-t-elle réduite à ne réveiller que de bas instincts ? Dieu va-t-Il laisser l'humanité privée de la capacité à contempler ce reflet qu'Il lui avait confié ? Dans sa miséricorde, le Seigneur ne permit pas ce désastre irréparable. Alors, nous dit l'Ecriture, « *Dieu leur fit des tuniques…* » Oui, Dieu créa le vêtement, (non le pagne qui sert juste à cacher la honte,) pour sauver la féminité et rendre le trésor de la beauté à l'homme et à la femme. Car lorsqu'Adam vit Eve revêtue de cette chose toute nouvelle à ses yeux qu'était la première robe, il la trouva ravissante (tout ce que fait Dieu est beau). Et il se rendit compte que ce vêtement modeste cachait suffisamment le corps pour que l'instinct ne s'éveille pas, mais laissait la place à l'élégance et à la beauté dont il avait tant besoin. Et Eve, retrouvant dans les yeux d'Adam ce regard respectueux, fut fière de ce vêtement qui lui rendait sa dignité et sa capacité d'offrir une beauté qui élève. Depuis, la parure modeste du vêtement est la compagne inséparable, l'instrument nécessaire du rayonnement de la féminité. Le vêtement permet à la femme de remplir son devoir de beauté auprès de l'homme blessé et de redevenir reflet de la beauté divine. Oui, la beauté reste une mission naturelle de la femme, inscrite au plus profond d'elle-même et depuis le péché, cette beauté doit être rédemptrice. Mais, avec le péché, la laideur n'est-elle pas entrée dans le monde, la difformité ? Le corps n'a-t-il pas souvent

Judith et Holopherne, Le Caravage





Le Christ et la femme adultère, Le Guerchin.

perdu sa beauté ? Comment faire si la beauté est un devoir ? Nous avons dit que la beauté de la féminité est un mélange de matériel et de spirituel, de qualités du corps et du cœur. Or la beauté du cœur peut être rétablie par la chirurgie de la grâce qui a l'avantage d'être gratuite. La féminité est toujours belle et les femmes se trompent en croyant que seul le corps compte. Pour un enfant, sa maman est toujours la plus belle des mamans, quel que soit son tour de taille et la longueur de son nez. Il y a partout autour de nous des femmes qui ne seraient jamais prises à Hollywood et qui sont pourtant aimée et admirées tendrement. Là encore, le vêtement devient un allié de la féminité pour retrouver l'élégance que la nature a refusé, et se faire le reflet des qualités du cœur. Une tenue soignée fait plus qu'une grande quantité de maquillage. Les hommes sont beaucoup plus sensibles à l'élégance que ne le pensent les femmes et les rends biens plus délicats.

La grâce de la modestie

La modestie n'est donc pas seulement une contrainte due à la misère des hommes. Elle est encore moins un rejet méprisant du corps féminin. Elle est le seul moyen, béni et donné par Dieu, pour préserver non seulement le respect du corps de la femme, mais aussi le rayonnement de sa beauté.
L'homme chaste subira comme une agression la présence de l'immodestie qui vient exciter son instinct et fuira avec mépris celle qu'il jugera comme une séductrice. Au contraire, il se sentira protégé et attiré noblement par le rayonnement de la modestie. L'homme sensuel mettra une fierté dépravée dans les mouvements de sa virilité et cherchera l'excitation en se « rinçant l'œil » sur les beautés corporelles. Mais son regard charnel n'est qu'un instinct de conquête qui s'arrête au plaisir. Ce regard aveuglé est incapable d'aller jusqu'aux richesses de la féminité et il faudra un travail long et difficile à celle qui a séduit par le corps pour réussir à faire découvrir qu'elle n'est pas qu'un objet… Sans la modestie, l'homme ne peut pas rééduquer son regard. C'est elle qui le rééduque en le délivrant de l'aveuglement de la sensualité pour lui permettre de redécouvrir la beauté.

Une illusion naturaliste

Certains prétendront peut-être qu'une éducation à la beauté pourrait permettre de réparer la blessure du regard. Mais l'histoire de l'art ne semble pas confirmer cette hypothèse. Qui mieux que l'artiste serait apte à voir avant tout l'harmonie des formes ? De tout temps les peintres ont poursuivi la quête de la parfaite beauté féminine. Or la plupart ont fini par devenir les amants de leur modèle, le désir de la chair suivant l'admiration de la beauté. C'est bien plus souvent l'art qui est tombé aux mains de la passion, la beauté qui a été mise au service de la séduction. L'art religieux, parfois malheureusement atteint de ce mal en des périodes trop humanistes oubliant la gravité de la chute, a su néanmoins immortaliser la beauté féminine dans sa modestie en nous laissant particulièrement cette floraison d'images par lesquelles les artistes ont cherché à reproduire la beauté immaculée de la nouvelle Eve « resplendissante dans son intérieur ». Combien d'âme ont été soutenu par le sourire de ces madones parfois naïves mais toujours majestueuses ? Alors, nous osons dire au nom de tous les hommes : « Soyez belles et élevez nos cœurs au dessus de la bassesse de ces instinct contre lesquels nous luttons avec bien des difficultés ! Nous ne voulons pas vous convoiter mais vous admirer ! Lorsque Dieu a tiré Eve du côté d'Adam, Il dit : « faisons lui une aide semblable à lui. » Aidez nous donc à vous honorer comme vous le méritez ! Soyez pour nous rédemptrice et non tentatrices ! La beauté de votre modestie sera pour nous la voie du salut. »

Beauté et adoration

Richesses perdues de la chrétienté

C'est la perte des principes qui entraine la perte des coutumes qui les réalisaient. Les coutumes peuvent évoluer tout en exprimant les mêmes choses. Le christianisme s'est exprimé différemment en orient et en occident. Ce qui est inquiétant, ce n'est pas l'évolution des coutumes, mais le changement des principes qui les inspirent. Nous perdons les coutumes chrétiennes et elles sont remplacées par un esprit athée, matérialiste. La coutume chrétienne nait de l'esprit de foi. C'est la foi vécue. La perte des mœurs chrétienne, c'est notre foi qui cesse d'être vécue. C'est notre foi fragilisée, menacée. Il faut garder un mode de vie chrétien. Non pas une mode, mais un esprit vécu. La coutume est là pour faire vivre et transmettre le principe. Elle n'est qu'un instrument changeable. On peut changer de coutume, mais pas de principes, pas d'esprit, car on ne change pas de Foi.



Vivre le plan de Dieu

Nous croyons que la diversité de la création est un reflet de la richesse de Dieu. Lorsque Dieu se donne dans la trinité, il se donne parfaitement et chaque personne possède toutes les qualités divines. Les trois personnes sont absolument égales. Lorsque Dieu créé, il donne un être limité, des qualités restreintes mais réparties pour l'harmonie du tout. Les créatures sont inégales pour être harmonieuses dans leur imperfection. Plus il y a d'inégalité, de diversité, plus il y a de qualités exprimées : le reflet de Dieu en est plus parfait. Ses qualités les plus nobles, Dieu les reflète dans les créatures spirituelles. On dit que chaque ange a une nature différente. L'homme a aussi une place toute spéciale dans ce reflet de Dieu. La Genèse nous dit que Dieu le crée à son image et à sa ressemblance. Si Dieu multiplie l'humanité, c'est que chaque individu sera unique et sa vie enrichira l'harmonie de la création, exprimant un aspect unique de cette nature humaine à l'image de Dieu. Si Dieu a voulu dans l'humanité une diversité d'individus, de tempéraments, de races, de cultures, il a surtout établi dès la création la diversité la plus marquée et la plus complémentaire : celle de l'homme et de la femme. On peut donc s'interroger sur la mission propre de chacun d'eux pour ce qui est du reflet des qualités de Dieu. Cette question est très importante car l'humain, par sa conscience ne rempli pas son rôle de façon aveugle : il connaît sa mission et la rempli librement. L'homme et la femme ont donc à comprendre et remplir volontairement la mission propre que Dieu leur a confiée en les faisant différents. Il y aura une mission commune à toute femme et une commune à tout homme, bien qu'enrichie encore de la spécificité de chaque individu. Cette mission va s'exprimer dans la coutume chrétienne à travers laquelle homme et femmes vont transmettre chacun de leur côté cette charge originelle qui harmonise la création et l'humanité, enrichie chacun et fait mieux connaître la richesse du créateur.

La mission de la beauté

S'il est une qualité capable de refléter quelque chose de Dieu et qui correspond à la féminité sans que l'homme n'ait jamais osé la revendiquer, c'est bien la beauté ! Que la beauté soit un reflet de la beauté éternelle, c'est une évidence à partir du moment où l'on reconnaît au beau d'être une valeur transcendantale comme le vrai et le bien.

L'être humain est composé de corps et d'âme et la beauté s'applique au composé car la beauté de l'âme rejaillit sur le corps. La beauté humaine n'est pas une simple beauté physique, c'est une beauté vivante et spirituelle. Etre femme, ce n'est pas une simple réalité biologique car le corps est constitutif de la personne. La féminité atteint donc l'âme, et sa beauté est le couronnement de l'univers corporel car elle touche au spirituel. La beauté humaine intégrale est le degré le plus élevé de la beauté visible. Nous avons donc dit que la beauté appartient comme un privilège à la femme. Cette beauté est l'œuvre de Dieu, le fruit de son intention. Possédée par un être raisonnable et conscient de ce qu'elle est un don, la beauté devient une responsabilité car elle a un but : la gloire de Dieu. Il faudra donc en rendre compte au jugement.

Le but de la beauté est de refléter Dieu, d'élever l'âme. Comme l'autorité de la paternité, elle est une charge et un devoir. Si tout être humain a un devoir vis-à-vis du beau, ce devoir est plus grand et plus intime chez la femme car il ne s'agit pas de la beauté d'une œuvre mais d'elle-même.

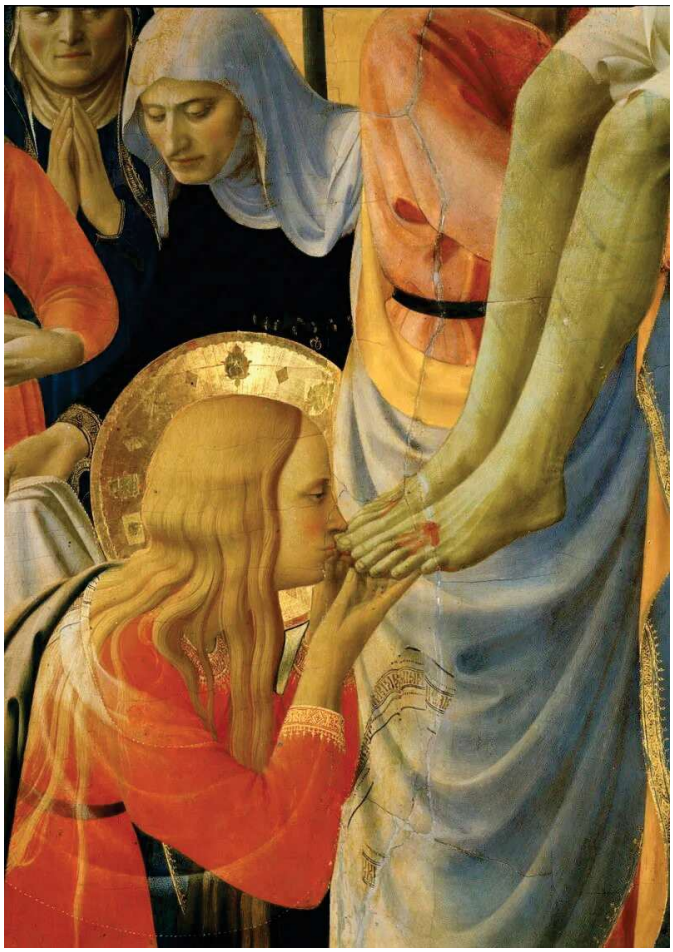
Avoir la beauté en partage, c'est avoir charge de l'effet produit dans tous les regards qu'elle attirera. La beauté est une puissance redoutable, capable depuis la chute du meilleur et du pire. La beauté de la chaire peut désormais conspirer contre la beauté de l'âme, la passion contre la vertu. La beauté sensible est source de passions qui peuvent abaisser ou élever : concupiscence ou admiration, séduction ou courtoisie. La pudeur est devenue nécessaire pour que la beauté reste un reflet de Dieu. La beauté noble et vertueuse continue à élever les âmes. Le péché n'a pas

retiré sa mission à la femme comme il n'a pas retiré son autorité à l'homme. Il a seulement rendu ces missions bien plus difficiles à accomplir.

Ambassadrices de Dieu

Mais si la beauté est un reflet de Dieu, elle soit savoir à la foi le manifester et être capable de s'effacer devant lui, ne pas devenir une idole en prenant sa place. C'est le principe de l'ambassadeur. L'ambassadeur est le représentant d'un souverain. Il reçoit les honneurs au nom de son maître, il prend la parole en son nom. Mais lorsque le souverain est reçu directement, l'ambassadeur n'est plus en sa présence qu'un simple serviteur. Rendre les hommages à l'ambassadeur en présence de son maître, ce serait injurier celui-ci et non plus l'honorer. Si l'ambassadeur prend la parole en présence de son souverain, il ne sert plus son autorité mais l'usurpe. Si nous reconnaissons que la femme est comme ambassadrice de la beauté divine, il faut en tirer les conséquences : elle n'a pas d'hommage à recevoir en présence de son Seigneur, sans quoi elle usurperait sa gloire. Ainsi, lorsque la femme offre au monde pour l'élever l'éclat de la féminité que Dieu lui a donnée, elle honore son créateur et accompli sa mission. Mais lorsqu'elle franchit les portes du sanctuaire pour se trouver en présence de la beauté invisible et éternelle, il devient offensant que sa beauté se fasse remarquer.

Sainte Marie-Madeleine, descente de la Croix, Fra Angelico.



Le sanctuaire de la beauté invisible

Attirer l'attention et l'admiration dans l'église, c'est se poser en idole dans le sanctuaire pour voler la gloire de Dieu. C'est (lorsque c'est conscient) une faute contre le premier commandement : tu adoreras Dieu seul. Et cela aussi pure et noble que soit cette beauté qui reste un attribut personnel. Le reflet doit s'effacer devant l'image originelle. Si Dieu rayonnait dans ses temples de façon visible, il éclipserait spontanément tout éclat créé, mais parce qu'il se cache, tout ce qui n'est pas objet même du culte doit se cacher pour ne pas usurper. L'homme se découvre dans l'église pour déposer devant Dieu les insignes de son autorité qu'il porte ordinairement sur son couvre chef. Ici Dieu est seul maître. La femme, qui ne peut ôter sa beauté, la voile. Voiler veut dire cacher. La femme cache sa beauté visible devant la beauté invisible au service de laquelle elle est. « *Non nobis domine sed nomini tuo da gloriam* » Déposer ainsi sa beauté ou son autorité devant Dieu, c'est déposer aussi le poids de sa charge devant lui pour lui en rendre compte. C'est une pause que Dieu accorde, quelques instants où l'on peut disparaître sans porter la responsabilité d'être la lumière du monde, ou l'on peut se ressourcer en laissant Dieu recharger l'âme de sa beauté invisible pour qu'elle rayonne ensuite dans le monde. S'effacer ainsi devant la présence de Dieu devient une disposition, un besoin pour toutes celles qui portent la beauté comme une mission divine, une charge bien exigeante mais qui fait leur fierté et leur grandeur.

L'oblation de la beauté

Notons que si la beauté est une mission, elle ne peut être voilée par la laideur qui ne peut être au service de la beauté divine. Renier la beauté par la malpropreté, la vulgarité, la négligence, c'est refuser la mission divine. La tenue dans le sanctuaire, c'est donc celle de la beauté, mais de la beauté voilée qui se cache. La religieuse ne cherche pas la laideur, elle renonce a ce rayonnement car sa consécration la place continuellement en présence de Dieu et donc cachée devant Lui. Elle témoigne de la présence de la beauté invisible qui a ravi son cœur en se rendant elle-même comme invisible, transparente, perpétuellement voilée. Pour les autres, cette beauté aura à se dévoiler à la sortie de la maison de Dieu : c'est l'envoi en mission dans le monde. Lorsque la femme chrétienne sort de l'église où trône son Dieu, elle n'est plus dans le sanctuaire, mais le sanctuaire est en elle. Elle est de nouveau ambassadrice de la beauté qui habite en elle et qu'elle a mission de rayonner. Il n'y a rien de plus noble et de plus symbolique que de voir une femme chrétienne remonter lentement la nef, les yeux baisés dans le recueillement de l'action de grâce, le voile redescendant sur le front, toute cachée en Dieu puis, passant le seuil de l'église, paraître au grand-jour, rabattre modestement son voile sur ses épaules et offrir à tous l'éclat d'un sourire transfiguré par la présence divine qui l'habite. La sortie de messe est un trésor de la chrétienté : la beauté des enfants de Dieu unis dans la grâce de la communion et partageant leur joie. Nulle part la



Fra Angelico visité par les anges, Paul-Hippolyte Flandrin

beauté des femmes n'est plus pure et transparente, nulle part l'autorité de l'homme n'est plus noble que lorsqu'elle vient ainsi de s'être agenouillée. Chacun a été fortifié pour poursuivre sa mission de tout restaurer dans le Christ. C'est comme un écho du jardin perdu et un avant goût du ciel où la beauté des corps glorieux sera une pure expression de la grâce divine.

La vérité éclaire la beauté

La question du voile à l'église n'est pas une affaire de pudeur, de pureté mais d'adoration, d'hommage rendu à Dieu. Le problème de la modestie n'a pas de rapport direct avec la présence à l'église. Il est bien évident qu'une beauté sensuelle qui entraine au péché n'a pas sa place dans la maison de Dieu, mais elle n'a pas sa place tout court dans une vie chrétienne. Sa présence dans le lieu sacré lui ajoute un aspect sacrilège comme pour toute autre faute accomplie dans le temple. Comprendre ainsi le voile a des conséquences. La mode chrétienne du moment ne correspond pas toujours à une telle vue. Le voile redevient le voile : ce n'est plus un objet de coquetterie, ce n'est plus le petit béret qui est une protection d'extérieur, ce n'est plus la corbeille à fleurs des grandes réceptions. C'est le voile qui cache dans l'humilité et le recueillement, qui permet de s'effacer. (Soyons indulgents, il faut du temps pour aller au fond des choses.) On comprend en même temps toute la différence entre le christianisme et l'islam. Pour un musulman, Dieu n'habite pas dans l'âme. Il n'y a pas de notion de grâce sanctifiante. La femme chrétienne se considère comme le temple de Dieu. Cette présence rayonne à travers la beauté noble et modeste que Dieu ne lui a pas donnée seulement pour plaire à son époux mais pour refléter sa gloire. Pour l'islam, la femme ne peut rien refléter de Dieu qui est autorité sans amour. Sa beauté sensible ne peut qu'éveiller les passions et ces passions terre à terre sont réservées à son époux. Elle doit donc logiquement cacher sa beauté à tout autre que lui. Le christianisme distingue la part de beauté intime que la femme va offrir effectivement à celui qu'elle a choisi (saint Paul rappelle que l'épouse a un devoir particulier de plaire à son mari) et celle qui rayonne de sa féminité sur tous ceux dont elle partage la vie en société.

Sagesse de l'Eglise

L'Eglise, tout en maintenant la pudeur, maintient le rôle spirituel de la beauté voulue par Dieu comme chemin de civilisation et de contemplation. L'habit modeste doit suffisamment cacher le corps pour arrêter l'instinct blessé mais se faire aussi le relais de la féminité par une élégance plus esthétique et moins charnelle. Le vêtement selon la genèse est un don de Dieu qui préserve la mission de la femme auprès de l'homme et son rayonnement nécessaire à la civilisation. La beauté a un but, une responsabilité. Son abus séducteur est criminel, sa profanation sensuelle est une honte, son abandon paresseux une indignité. Hélas, aujourd'hui, de même que les hommes abandonnent la responsabilité de l'autorité, les femmes abandonnent l'exigence de la beauté vertueuse. La société en est de plus en plus défigurée. Mais une jeunesse se lèvera, avide de la gloire de Dieu pour tout restaurer dans le Christ en retrouvant le sens perdu du devoir. Puissent ces réflexions enthousiasmer cette héroïque jeunesse de Dieu. ♦

Abbé Louis Pieronne

Avec nos remerciements à notre confrère, prieur de la FSSPX à Fort-de-France (Martinique), pour son aimable autorisation de publier cet article.



INHUMATION OU CRÉMATION ?

Qu'en pense l'Église ? Quelle conduite observer ?

L'inhumation, pratiquée par les chrétiens dès les premiers temps de l'Église

Notre Mère la Sainte Église Catholique a de tout temps entouré les corps des fidèles défunts d'un très grand respect, comme le montre bien la cérémonie de l'absoute après la messe de funérailles : le prêtre bénit le corps défunt avec l'eau bénite, puis l'encense, en faisant le tour du cercueil. Cet honneur plein de piété et de respect est rendu ainsi par le prêtre, au nom de l'Église, au corps défunt, pour bien montrer à tous que ce corps a été le temple du Saint-Esprit, qu'il a été racheté à grand prix par le précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, et qu'il a été sanctifié par les sacrements. L'Église le respecte donc au plus haut point, chargeant son représentant, le prêtre, de l'accompagner jusqu'au lieu de sa *« déposition »* en terre où il attendra, dans la paix, la résurrection des corps qui se fera à la fin du monde.

La pratique de l'inhumation a été systématique chez les premiers chrétiens, malgré les difficultés qu'elle comportait alors, en ces temps de grandes persécutions.

◆ **Très grand était, pour les chrétiens, le danger d'être surpris par les persécuteurs**, soit au moment où ils recueillaient les corps des martyrs pour leur donner une honorable sépulture, soit au moment de l'inhumation ; ce danger est attesté par la lettre que le clergé de Rome

LE SENS DES MOTS

La **CRÉMATION** (du latin *cremare* : brûler) désigne le fait de brûler les corps des défunts. Ce terme évoque l'image du four crématoire où l'on place le cadavre.

Le terme d'**INCINÉRATION** (du latin *in* : dans, et *cinis* : cendre) indique l'effet de la crémation : la réduction du corps en cendres.

L'**INHUMATION**, selon l'étymologie (*in* : dans, et *humus* : terre) est la déposition sous terre d'un cadavre humain. Dans le même sens, on dit aussi « *enterrement* ».

écrivit à celui de Carthage, lors de la fuite de saint Cyprien. Le Martyrologe romain mentionne d'ailleurs explicitement des exemples de chrétiens devenus martyrs alors qu'ils recueillaient pieusement les corps de leurs frères martyrisés. En voici quatre exemples :

- À la date du 3 mars : « A **Césarée de Palestine**, les saints martyrs **Marin, soldat, et Astère, sénateur**, durant la persécution de Valérien. Le premier, accusé par ses compagnons d'armes d'être chrétien, et interrogé par le juge, déclara hautement qu'il l'était et reçut la couronne du martyre par la décapitation. **Au moment où Astère recueillait le corps du martyr décapité et le plaçait sur ses épaules en lui faisant un coussin de son vêtement, il devint lui-même martyr**, méritant ainsi un honneur égal à celui qu'il rendait à son compagnon ».
- A la date du 15 mars : « En **Egypte, saint Nicandre**, martyr. **Pendant qu'il recherchait avec soin les restes des saints martyrs, il mérita lui-même d'être martyrisé**, sous l'empereur Dioclétien.
- A la date du 28 avril : « A **Ravenne**, l'anniversaire de **saint Vital**, martyr, époux de sainte Valérie et père des saints Gervais et Protais. **Pour avoir enlevé le corps du bienheureux Ursicin et lui avoir donné une sépulture honorable, il fut arrêté** par le consulaire Paulin, **tourmenté** sur le chevalet, étendu dans une fosse profonde où on le broya sous la terre et les pierres ; c'est par ce martyre qu'il s'en alla vers le Christ. »
- A la date du 26 août : « A Rome, les **saints martyrs Irénée et Abonde**. Pendant la persécution de Valérien, pour avoir retiré le corps de la bienheureuse Concorde d'un cloaque où on l'avait jeté, ils y furent eux-mêmes précipités. Le prêtre Justin en retira leurs corps pour les ensevelir dans une crypte, près de celui du bienheureux Laurent ».

◆ Il y avait encore le danger que les cimetières, une fois découverts, soient violés ou confisqués, comme sous Valérien, ou encore exhumés, comme à Nicomédie sous les ordres de Dioclétien.

◆ Danger encore pour la religion elle-même, car les païens ridiculisaient et diffamaient les chrétiens à cause de l'inhumation de leurs défunts.

◆ Enfin, il y avait les difficultés que représentaient les travaux à effectuer pour creuser les emplacements funéraires, avec les risques énormes que prenaient les fossoyeurs d'être découverts au beau milieu de ces travaux.



Chapelle Saint-Etienne (construite vers 510), cimetière Saint-Donatien, Nantes.

Alors, posons la question : **pourquoi tant d'obstination de la part des premiers chrétiens qui refusaient catégoriquement la crémation, au risque des plus grands dangers ?**

Un précepte apostolique

La réponse correcte à la question ci-dessus est très importante pour nous aujourd'hui, et elle ne peut être que celle-ci : **les premiers chrétiens pratiquèrent l'inhumation systématique de leurs défunts, au prix des plus grands périls et des plus grandes difficultés, parce que c'était un précepte apostolique.** Il fallait en effet qu'une raison très grave, surpassant même le prix de la vie, soit attachée à cette pratique de l'inhumation. Or, il n'y en a qu'une : seule une ordonnance disciplinaire émanée directement des Apôtres, imposant aux premiers chrétiens l'inhumation seule, peut expliquer cette pratique exclusive de l'Église primitive.

C'est ce qu'explique très bien le Père Steccanella, en page 152 de son ouvrage *La guerre aux morts* : « **Nous nous trouvons en présence d'un usage d'origine apostolique, d'un usage universel, d'un usage maintenu sans interruption jusqu'à nos jours, et qui se trouve ainsi revêtu d'une telle autorité que nous devons le mettre au nombre de ces usages ou ordonnances disciplinaires d'une valeur suprême dans l'Église**. Aussi saint Innocent I^{er} (407-417) n'hésita-t-il pas à déclarer que la violation de semblables ordonnances disciplinaires est un des scandales les plus graves, et qu'on ne peut ni les abroger ni en dispenser qu'en cas de nécessité. L'opinion commune, dès les premiers temps de l'Église, tenait ces ordonnances pour supérieures à quelque autorité privée que ce fût, de sorte que leur garantie la plus forte consistait précisément dans la Tradition, c'est-à-dire dans leur conservation depuis les apôtres, à travers tous les siècles. Tertullien, traitant de leur valeur, écrivait qu'**il fallait inviolablement s'y conformer par la seule force de l'argument de Tradition**, par la seule force de la coutume et de son observation constante. »



Cimetière Saint-Jacques, Nantes.

Ainsi, fidèle à ce précepte apostolique, l'Église a-t-elle toujours continué de pratiquer l'inhumation et elle l'imposa aux peuples barbares qui vinrent s'installer en Europe et qui se convertirent les uns après les autres à la foi catholique. Le dernier à adopter définitivement ce rite fut le peuple prussien, en 1245, lorsqu'il fut vaincu par les Chevaliers Teutoniques.

Il n'est donc pas étonnant que l'Église ait établi cette pratique de l'inhumation comme une obligation à observer par tous les fidèles dans le **Code de droit canon de 1917** : **« Les corps des fidèles défunts doivent être ensevelis, leur crémation étant réprouvée »**[1]**.** Ce canon venait ainsi confirmer une tradition constante de l'Église, d'origine apostolique, et de la plus haute convenance, puisqu'elle prescrivait le pieux dépôt des corps des fidèles défunts dans des tombeaux, comme le corps du Christ fut déposé dans un sépulcre neuf, creusé dans le rocher, qui appartenait à Joseph d'Arimathie.

Notons pour finir que l'inhumation qui est demandée par l'Église ne s'entend pas au sens strict du terme : ainsi, le corps peut être déposé dans une alvéole, un colombaire ou un sarcophage, même au-dessus du niveau du sol.

1. Canon 1203, 1

Les origines de la pratique barbare de la crémation

Les siècles de chrétienté demeurèrent totalement étrangers à la pratique de la crémation des corps des défunts. Il faut attendre la Révolution dite française de 1789 pour voir apparaître la revendication de la crémation, sans succès d'ailleurs : cette première tentative n'eut aucune suite.

Ce n'est que dans le dernier quart du XIX^{e} siècle que l'idée de la crémation prit quelque consistance en Europe, lorsque **les loges maçonniques** obtinrent des gouvernements la reconnaissance officielle de ce rite repris de certains peuples païens de l'Antiquité.

C'est en Italie que s'ouvrit la campagne avec les premières expériences faites à Padoue en 1872. En avril 1873, le Sénat autorisa les familles à recourir, pour leurs morts, à la crémation. La première crémation eut lieu à Milan le 22 janvier 1876. De nombreuses sociétés se fondèrent alors (à Dresde, Zurich, Gotha, Londres, Paris) pour propager cette pratique en Europe. Un congrès eut même lieu à Dresde en 1876.

En France, c'est le 30 mars 1886 que le docteur Blatin, franc-maçon notoire, fit adopter, au cours de la discussion de la loi sur la liberté des funérailles, un amendement aux termes duquel tout citoyen, majeur ou mineur émancipé, pouvait adopter l'inhumation ou la crémation comme mode de sépulture. Ce même jour, **M^{gr} Freppel, évêque d'Angers** et député du Finistère, s'éleva avec force contre cet amendement à la Chambre des députés, dans un discours où il fit d'abord l'historique de la pratique de la crémation ; il déclara notamment :

« Historiquement parlant, les origines de l'incinération ne sont guère faites pour la rendre recommandable, c'est tout simplement **un retour au paganisme dans ce qu'il a fait de moins moral et de moins élevé, au paganisme matérialiste**. […] L'inhumation a été la pratique la plus générale et la plus constante des peuples, tandis que l'incinération n'a figuré dans l'histoire qu'à l'état d'exception. »

Et il ne craignit pas de faire entendre ces fortes paroles à tous les députés présents : « Se livrer soi-même ou permettre aux autres de se livrer à une opération qui a pour but de faire disparaître le plus vite et le plus complètement possible la dépouille mortelle de ceux qui nous sont les plus chers, et cela le jour des obsèques, au milieu des larmes de toute la famille, **c'est là un acte de sauvagerie**. » Il déclara encore qu'« **historiquement, la crémation comme genre de sépulture**, s'il est encore permis de l'appeler ainsi, **constitue un véritable recul dans la marche de la civilisation** ».

La législation de l'Église réprouvant la crémation

L'Église catholique s'est opposée dès le début avec vigueur à cette campagne d'origine franc-maçonne en faveur de la crémation. À Rome, le 19 mai 1886, le Saint-Office condamnait formellement la pratique de la crémation par le décret suivant :

« De nombreux évêques et des fidèles éclairés ont constaté que des hommes de foi douteuse ou liés à la secte maçonnique travaillent aujourd'hui activement à **rétablir l'usage païen de brûler les cadavres humains** et que même des sociétés sont spécialement instituées dans ce but. Ils craignent que leurs artifices et leurs sophismes





Allée centrale du cimetière de la Bouteillerie, Nantes.

Tombe de l'abbé Théophile Mainguy (1835-1898), au cimetière de la Bouteillerie. Il fut un aumônier militaire marquant de la garnison de Nantes.

ne trompent les fidèles, et que, insensiblement, ils ne diminuent l'estime et le respect de la coutume chrétienne d'inhumer les corps des fidèles, coutume constante et consacrée par les rites solennels de l'Église. Pour donner aux fidèles une règle certaine qui les garde de ces pièges, ils ont demandé à la Suprême Congrégation de l'Inquisition romaine universelle de déclarer :

1 - S'il est licite de donner son nom aux sociétés qui ont pour but de promouvoir l'usage d'incinérer les cadavres humains ?

2 - S'il est licite d'ordonner la crémation de son cadavre ou du cadavre d'autrui ?

Et les Éminentissimes et Révérendissimes Cardinaux Inquisiteurs généraux en matière de foi, après avoir sérieusement et mûrement pesé les doutes ci-dessus et après avoir pris l'avis des consulteurs, ont jugé devoir répondre :

Au premier doute, Non, et s'il s'agit des sociétés affiliées à la secte maçonnique, on encourt les peines portées contre elle.

Au second doute, Non.

Relation a été faite à Notre très Saint Père le Pape Léon XIII ; et **Sa Sainteté a approuvé et confirmé les décisions des Eminentissimes Pères et Elle a ordonné de les communiquer aux Ordinaires des lieux, pour que ceux-ci instruisent en façon opportune les fidèles au sujet du détestable usage de brûler les cadavres humains et qu'ils en détournent de toutes leurs forces le troupeau à eux confié** ».[2]

Ce décret fut suivi d'autres textes du Saint-Office réprouvant sans cesse la crémation :

- Décret du 15 décembre 1886, en vertu duquel doivent être **privés de la sépulture ecclésiastique** ceux qui, de leur propre volonté, ont destiné leur corps à la crémation, et ont persévéré de façon certaine et notoire jusqu'à leur mort dans leur coupable disposition.
- Décret du 27 juillet 1892, qui défend :

1) d'administrer les derniers sacrements aux fidèles qui ont laissé le mandat de brûler leur corps après leur mort et qui, ayant été avertis, refusent de revenir sur leur résolution ;

2) d'appliquer publiquement la messe pour les fidèles dont les corps ont été brûlés avec une certaine culpabilité de leur part (l'application privée restant permise) ;

3) de coopérer à la crémation des cadavres, soit d'une manière morale (par mandat ou conseil), soit d'une manière matérielle, la coopération matérielle étant cependant tolérée sous certaines conditions très précises.

- Décret du 3 mai 1897 : Il est répondu à une Supérieure des Sœurs hospitalières que les membres amputés des fidèles baptisés (bras, jambes) doivent, autant que possible, être ensevelis en un lieu sacré (par exemple, dans une partie séparée du jardin, bénite pour cela).

Logiquement, tous ces décrets successifs de réprobation furent repris et résumés dans le Code de droit canon de 1917, particulièrement au **canon 1203** qui déclare très clairement :

« 1 - Les corps des fidèles défunts doivent être ensevelis, leur crémation étant réprouvée.

2 - Si quelqu'un a ordonné de quelque manière que ce soit de livrer son corps à la crémation, il est illicite d'exécuter cette volonté ; et si elle est insérée dans un contrat, un testament ou un acte quelconque, elle doit être tenue pour non écrite. »

Et le canon 1240, § 1°, précisait encore : « Sont privés de sépulture ecclésiastique, à moins qu'avant leur mort ils n'aient donné des signes de pénitence : […] 5°) ceux qui ont ordonné que leur corps soit livré à la crémation. »

Enfin, neuf ans après la promulgation du Code de droit canon, l'instruction du Saint-Office *Cadaverum cremationis*, en date du 19 juin 1926, adressée aux Ordinaires des lieux du

2. Jos. Mancini, notaire de la Suprême Congrégation de l'Inquisition Romaine Universelle.



Allée centrale du cimetière de la Miséricorde, Nantes.

LES FRANÇAIS AUJOURD'HUI

Selon un sondage *OpinionWay* paru l'an dernier, près d'un Français sur deux (45%) préfèrerait la crémation. 19% choisiraient d'être enterrés dans une tombe, tandis qu'un bon tiers des personnes interrogées hésitent encore.
Parmi les partisans de la crémation, 47 % se disent catholiques et 41 % « catholiques pratiquants ». C'est cependant parmi ces derniers que le choix de l'inhumation demeure le plus élevé (33 %).
Source : *France catholique* du 1er novembre 2024, p.16.

monde entier, réprouvait à nouveau la crémation des corps des fidèles défunts, et déclarait notamment : « […] Dans cette **coutume barbare**, qui répugne non seulement à la piété chrétienne, mais encore à la piété naturelle envers les corps des défunts et que l'Église, dès ses origines, a constamment proscrite, il en est beaucoup, même parmi les catholiques, qui n'hésitent pas à voir les plus louables avantages qu'on doive aux soi-disant progrès modernes et à l'hygiène publique. Aussi, la Sacrée Congrégation du Saint-Office exhorte-t-elle de la façon la plus vive les pasteurs du bercail chrétien à montrer aux fidèles, dont ils ont la charge, qu'**au fond les ennemis du nom chrétien ne vantent et ne propagent la crémation des cadavres que dans le but de détourner peu à peu les esprits de la méditation de la mort, de leur enlever l'espoir de la résurrection des morts et de préparer ainsi les voies au matérialisme**. Par conséquent, bien que la crémation des corps ne soit pas absolument mauvaise en soi et qu'en certaines conjonctures extraordinaires, pour des raisons graves et bien avérées d'intérêt public, elle puisse être autorisée, et qu'en fait elle le soit, il n'en est pas moins évident que **sa pratique usuelle et en quelque sorte systématique, de même que la propagande en sa faveur, constituent des actes impies, scandaleux et de ce chef gravement illicites** ; c'est donc à bon droit que les Souverains Pontifes, à plusieurs reprises, et dernièrement encore dans le Code de Droit canonique[3] récemment édité, l'avaient réprouvée et continuent à la réprouver. »
Et cette instruction concluait en demandant que « les prêtres ne cessent point d'exalter l'éminence, l'utilité et la sublime signification de la sépulture ecclésiastique, en particulier comme en public, afin **que les fidèles, parfaitement instruits des intentions de l'Église, se détournent avec horreur de la pratique impie de la crémation.** »

Les principales raisons de la réprobation de la crémation par l'Église

1. Un danger prochain de perversion de la doctrine chrétienne

Il convient en premier lieu de bien préciser les choses : la crémation, considérée en elle-même, n'est directement contraire à aucun dogme catholique, pas même à celui de la résurrection des corps, tant il est vrai que la toute-puissance de Dieu est absolue, sans limite. Ainsi le cardinal Billot écrit-il que « Dieu pourrait faire qu'un mort ressuscite, ne possédant pas un seul atome de la matière dont son corps terrestre était constitué ».[4]
C'est d'ailleurs parce que la crémation des corps ne s'oppose directement à aucun dogme de foi que l'Église peut être amenée à la tolérer dans certaines circonstances exceptionnelles, dans des cas d'extrême nécessité et en vue d'un bien supérieur : lors de grandes épidémies contagieuses ou en cas de guerre très meurtrière notamment. Cependant, l'usage répandu et courant de la crémation parmi les fidèles n'irait pas, à la longue, sans ébranler profondément en beaucoup d'âmes certains dogmes de foi, en particulier les dogmes de la résurrection des corps et du jugement général à la fin du monde, et celui de la vie éternelle, tous énoncés dans la

3. Canon 1203, 1
4. Traité *De Novissimis*, p. 136

dernière partie du Credo.
La franc-maçonnerie ne s'y est d'ailleurs pas trompée : elle avait parfaitement saisi que la crémation était un moyen de porter atteinte à l'intégrité de la foi « dans le vulgaire », comme elle l'avouait par exemple, dans une circulaire adressée à ses adhérents, à la fin du XIXe siècle : « L'Église romaine nous a porté un défi en condamnant la crémation des corps que notre Société avait jusqu'ici propagée avec les plus beaux résultats. Les Frères devraient employer tous les moyens pour répandre l'usage de la crémation. **L'Église, en défendant de brûler les corps, affirme ses droits sur les vivants et sur les morts, sur les consciences et sur les corps, et cherche à conserver dans le vulgaire les croyances, aujourd'hui dissipées à la lumière de la science, touchant l'âme spirituelle et la vie future.** »[5]
Brûler les corps défunts n'est donc pas sans conséquences pour la foi :
– la crémation, en poussant à son maximum l'anéantissement visible de l'individu, conduit un grand nombre d'âmes à nier plus facilement toute vie future après la mort physique ;
– cet acte de destruction violente prive en même temps, autant qu'il se peut, l'imagination humaine de la possibilité de se représenter la résurrection future des corps, que la crémation semble rendre irréalisable et absurde, pour l'esprit humain trop superficiel.
Ce danger que court l'intégrité de la foi à cause de la crémation se vérifie d'ailleurs dans l'histoire des peuples : historiquement, la crémation a toujours été liée à un symbolisme matérialiste et païen existant chez des peuples vivant *« dans les ténèbres et à l'ombre de la mort »*, en opposition absolue au symbolisme spiritualiste et chrétien de l'inhumation.

2. Des raisons disciplinaires

Comme nous l'avons vu, l'inhumation des corps des fidèles défunts a été la pratique constante et unanime de l'Église dès sa fondation, malgré les énormes risques pris par les premiers chrétiens pour enterrer leurs morts. Ce fait historique indubitable montre clairement l'origine directement apostolique de l'inhumation, pratique qui appartient donc au trésor de la Tradition catholique. C'est pourquoi cette discipline unanime possède en elle-même une grande force qui oblige en conscience.
De plus, la vie chrétienne consiste principalement à imiter Notre Seigneur Jésus-Christ dans la pratique de toutes les vertus ; par conséquent, il est de la plus haute convenance que les chrétiens l'imitent aussi dans la mort, en pratiquant l'inhumation des corps des fidèles défunts, comme le corps de Notre Seigneur a été enseveli trois jours dans le sépulcre de Joseph d'Arimathie.

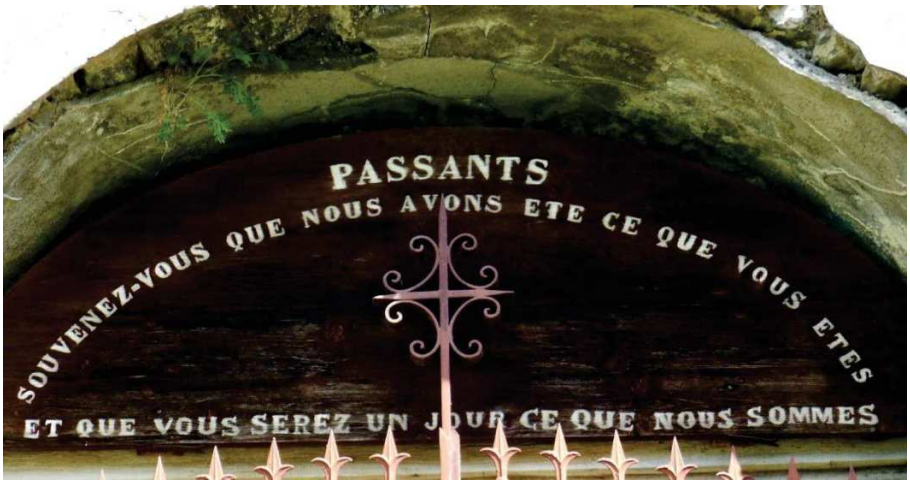
3. Des raisons de piété

Raison de piété chrétienne tout d'abord, l'homme est un être composé, constitué d'un corps physique mortel et d'une âme spirituelle immortelle. Ces deux éléments constitutifs de l'être humain se sanctifient ensemble tout au long de la vie, depuis le baptême jusqu'à la mort, qui est la séparation du corps et de l'âme.
La réalité des sacrements exprime très bien la large participation du corps physique à l'œuvre de sanctification de la personne tout entière. Les sacrements sont en effet des « signes

5. Cité dans la *Revue des Sciences Ecclésiastiques*, tome 54, p. 508.



La nécropole de Douaumont, conçue à l'initiative de l'évêque de Verdun, Mgr Ginisti. Les tombes de 16 000 soldats français se trouvent devant l'ossuaire qui abrite les restes de 130 000 soldats français et allemands tombés durant la Première Guerre mondiale.



Inscription à l'entrée du cimetière de Fouillouse, Alpes de Haute-Provence.

sensibles et efficaces de la grâce », ce qui signifie que la matière de chaque sacrement (eau pour le baptême, saint chrême pour la confirmation, etc.) doit être appliquée sur une partie du corps de celui qui reçoit le sacrement par le célébrant (ordinairement un prêtre ou un évêque). Ce dernier doit en même temps prononcer les paroles qui constituent la forme du sacrement sous peine d'invalidité.

Il est donc normal que la Sainte Église traite avec le plus grand respect les corps des fidèles défunts qui ont été les temples du Saint-Esprit, sanctifiés durant leur vie par les différents sacrements : d'où l'aspersion d'eau bénite et l'encensement du corps défunt par le ministre de l'Église, au moment de l'absoute, après la messe des funérailles. Cet honneur rendu au corps défunt doit donc naturellement se prolonger par sa *« déposition »* en terre, dans un cimetière, qui signifie « dortoir » d'après son origine étymologique, où il attendra, dans son dernier sommeil, la résurrection de tous les corps à la fin du monde.

Ajoutons en outre que la généralisation de la crémation impliquerait à terme la disparition quasi-complète des cimetières, qui sont des lieux qui conduisent très souvent les personnes qui les visitent à se souvenir de leurs devoirs de prière pour les défunts, et à méditer sur les fins dernières : la mort, le jugement particulier, le Ciel et l'Enfer, la résurrection de la chair et le jugement général à la fin du monde. C'est une réalité si vraie que la Sainte Église, notre Mère, dans sa grande sagesse, a attaché à la visite d'un cimetière une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, indulgence que l'on peut gagner chaque jour entre le 1er et le 8 novembre de chaque année, à la condition de prier pour les défunts au cours de cette visite.

À la porte de nos vieux cimetières, nous lisons parfois cette inscription : *Fuimus quod estis. Eritis quod sumus*, « Nous étions ce que vous êtes. Vous serez ce que nous sommes. » Il n'y a pas de meilleure invitation à méditer sur la mort. Aussi n'est-il pas douteux que la disparition des cimetières entraînerait progressivement l'oubli du devoir de prier pour les défunts, ainsi qu'un amoindrissement généralisé de la méditation des fins dernières, au grand détriment de la piété des fidèles et de leur sanctification.

Raison de piété naturelle ensuite, brûler le corps d'un défunt équivaut à lui faire subir une violence inouïe, à le détruire selon un mode qui est contraire à l'ordre de la nature tel qu'il a été énoncé par le Créateur à Adam après la chute du péché originel : « C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, **jusqu'à ce que tu retournes à la terre parce que c'est d'elle que tu as été tiré** ; car tu es poussière et tu retourneras en poussière. »[6]

Violenter le corps d'un défunt en le brûlant est véritablement **un acte de sauvagerie**, selon la très juste expression de Mgr Freppel à la tribune de la Chambre des députés. Cette vérité est d'ailleurs pleinement confirmée par le témoignage de l'académicien Henri Lavedan, mort en 1940, qui assista, au crematorium de Milan, à la crémation d'un cadavre humain : « Certainement, c'est la plus poignante impression d'horreur que j'aie jamais éprouvée, telle que je ne tenterai même pas de vouloir la rendre. Au seul souvenir de ce corps se tordant, de ce bras battant l'air, demandant grâce, de ces doigts crispés et s'enroulant comme des copeaux, de ces jambes noires qui donnaient de grands coups de pieds, ayant pris feu ainsi que des torches (un instant je crus l'entendre hurler), il me court des frissons, j'ai la sueur froide au front et rétrospectivement je compatis au supplice de ce mort inconnu dont j'ai entendu la chair crier et protester. »[7]

Comment donc l'amour conjugal, la piété filiale, l'amitié pourraient-ils s'accommoder de livrer à une œuvre de destruction aussi violente et aussi contraire à la nature le corps d'une épouse, d'un père, d'un fils, d'un ami qui, de leur vivant, par des gestes d'affection, ont manifesté leur amour pour leurs proches ? À noter d'ailleurs : certaines personnes compétentes reconnaissent l'apparition de **profonds troubles psychologiques** parmi les membres des familles de défunts dont les cendres ont été dispersées dans la nature. Ainsi, les responsables du groupe Elabor (gestion des cimetières de 3500 communes en France) estiment-ils que « les problèmes psychologiques liés au deuil sans matérialisation d'une sépulture ressemblent aux cas d'une personne disparue ».[8] ♦

Abbé Fabrice Delestre

6. Livre de la Genèse, III, 19.
7. Revue *Questions actuelles*, tome 72, p. 290.
8. Journal *L'Alsace* des 1er et 2 novembre 2005, p. 3.



LA PLACELIÈRE
ÉCOLE
SAINT-MARTIN
Garçons - 250 élèves
Maternelle à 3e
44690 Château-Thébaud
stmartin-laplaceliere.fr
02 40 56 85 26

Soutenez nos écoles catholiques au sud de Nantes !

LE RAFFLAY
COURS
ST-ALBERT-LE GRAND
Filles - 280 élèves
Maternelle à Terminale
5, Le Rafflay
44690 Château-Thébaud
02 51 78 68 30



La Fraternité sacerdotale

Saint-Pie X

en Pays nantais

Aidez-nous à sauver les âmes par Jésus-Christ !



Vos dons par chèque à *Prieuré Saint-Louis*
25 rue François Bruneau 44000 Nantes
ou sur WWW.LAPORTELATINE.ORG
ou en scannant le QR code ci-contre